

# Carcajou débarque à Québec

## L'escouade entend faire le grand ménage dans les bandes de motards criminalisés

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après plusieurs razzias au sein des bandes de motards criminalisés de la région montréalaise, le groupe Carcajou débarque à Québec avec l'intention de frapper dur.

Installés dans les bureaux de l'ancienne police municipale de Beauport, la vingtaine de limiers de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie Royale du Canada, de la sûreté municipale de Québec, flanqués de quelques autres du groupe montréalais, se sont déjà mis à l'oeuvre, les renseignements obtenus ces dernières semaines leur permettant d'éplucher des piles de documents.

Voir CARCAJOU en A2 >



L'agent  
Pierre Lemarbré



REPAS PAYÉS  
À L'ÉQUIPE DE LA  
MAIRESSE

## Ste-Foy fait bande à part

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La polémique sur le remboursement des repas de l'équipe au pouvoir, lors des réunions préparatoires aux assemblées de conseil, ne devrait pas s'étendre aux autres villes de la région. Raison? Sainte-Foy fait bande à part.

«À Québec, la seule fois où les repas sont payés par la ville en sus des comptes de dépenses, c'est lors de rencontres spéciales qui nécessitent la présence de tous les conseillers, l'opposition y compris. Et ça n'arrive que deux, trois fois dans l'année», expliquait hier l'attaché de presse du maire L'Allier, François Grenon.

Le cas s'est dernièrement présenté avec la convocation d'une séance de travail spéciale sur le projet de composante proportionnelle aux prochaines élections. «Mais les soirs de réunion, la plupart du temps, je mange un sous-marin avec le maire et c'est lui qui paie son repas», a précisé M. Grenon.

À Beauport, la responsable des communications, Danielle Caron, indique que «généralement, nos gens arrivent pour 18h et ont déjà mangé». Les seules fois où des repas sont payés, c'est lors de la préparation du budget alors que tous les membres du conseil sont invités.

Même chose à Charlesbourg. Il arrive parfois que les membres du comité exécutif présentent des réclamations pour repas lors de plus longues séances de travail, mais il n'y a pas de rencontre du parti au pouvoir avant les réunions. Et s'il y a une réunion en d'autres temps, les factures sont défrayées à même le compte de dépenses.

Du côté de Cap-Rouge, la responsable des communications, Julie Faucher, soutient que lorsque tout le conseil se réunit pour étudier le bud-

Voir STE-FOY en A2 >

## Nuit magique au Mardi gras



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

La popularité de l'époque médiévale était palpable, hier soir, au Mardi gras du Carnaval. Plusieurs jolies dames ont fait leur entrée dans un froufrou de belles robes d'époque, au bras de galants gentilshommes. Sans se consulter, trois personnes ont eu l'idée de se transformer en fou du roi, soit, de gauche à droite, Patrice Dionne, Josée Ampleman et Louis-Georges Jalbert. Les quelque 350 participants à cette soirée ont pu assister à un véritable voyage dans le temps, lors d'un spectacle haut en couleurs présenté par une quinzaine d'artistes parés de leurs plus beaux atours par Costumiers Cobel.

### CHICOUTIMI

## 3 générations de filles abusées par un grand-père de 78 ans

SERGE LEMELIN  
Le Quotidien

■ CHICOUTIMI — Après avoir entendu une seule de ses filles déblatérer une petite partie de toutes les horreurs sexuelles qu'il a fait endurer à trois générations de ses descendantes de 1941 à 1993, un Chicoutimien de 78 ans a préféré abréger son procès et plaider coupable à cinq chefs d'attentats à la pudeur et un d'attouchement.

Deux autres accusations d'inceste ont été retirées par le ministère public.

Le témoignage de la femme, aujourd'hui âgée de 55 ans, a été rendu dans les sanglots devant une vingtaine de membres de la famille de l'accusé qui ont exorcisé le joug du patriarcat en public, dans la salle du palais de justice de Chicoutimi.

Aujourd'hui légèrement handicapé et se déplaçant à l'aide de cannes, l'accusé soupirait bruyamment et renâclait pendant que le témoin relatait les bassesses qu'il avait faites, ce qui a fortement déplu au juge Lucien Tremblay de la Cour du Québec. Ce dernier a exigé que l'accusé s'éloigne de quelques pieds du tribunal pour qu'il cesse d'importuner sa victime.

Pendant des décennies, l'individu a abusé sexuellement de ses filles dès leur plus jeune âge et a battu fréquemment les membres de sa famille qui compte 10 enfants.

Trois filles ont subi des attouchements, deux de ses petites-filles et son

arrière-petite-fille alors que cette dernière était âgée de quatre ans seulement.

Le patriarcat faisait régner la terreur autour de lui. Une de ses filles a raconté qu'à une occasion, il avait abandonné ses enfants à Chicoutimi, sans argent ni ressources, le temps d'un voyage en Floride. Prise de court, l'aînée avait fait l'épicerie à crédit pour nourrir ses frères et soeurs.

Quand le père est revenu à la maison et qu'il a aperçu la nouvelle, il est devenu furieux et l'a violemment battue.

Les enfants ont été abusés de toutes les façons dès leur plus jeune âge.

C'est à la troisième génération, peu après qu'une grand-tante se soit aperçue que le vieillard s'appliquait à mas-

50 ans  
d'attouchements  
dans  
un climat de  
terreur

Voir FILLES en A2 >

### CHARLEVOIX

## Subventions de 6\$ par résident pour tuer le tabagisme

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — Les fumeurs de Charlevoix n'ont qu'à bien se tenir. Au cours de la prochaine année, ils feront l'objet d'une vaste campagne pour les amener à écraser définitivement. Trois organismes du milieu viennent d'obtenir des subventions totalisant 180 000\$, ce qui représente un investissement de 6\$ par résident.

Pourtant, les statistiques montrent que les Charlevoisiens ne fument pas plus que les autres. La Régie régionale de la santé a toutefois choisi Charlevoix et Portneuf comme cibles de sa première campagne pour lutter contre les maladies cardiaques et le cancer du poumon. Les deux CLSC se divisent donc une enveloppe de 125 000\$ au prorata de leur population, ce qui laisse un peu plus de 53 000\$ pour Charlevoix.

Le programme Coeur-vie mis sur pied permettra de former des comités paroissiaux pour mener des interventions auprès des gens présentant des facteurs de risques dont le tabac vient en tête de liste. «De tous les moyens d'intervention, c'est encore l'exemple de votre voisin qui est le plus efficace», sou-

### LE CANADA

## Vite, des emplois

Ottawa exhorte les grandes sociétés qui réalisent de gros profits à créer des emplois.

PAGE A 8

### LE MONDE

## Visite écourtée

L'entourage de Jean Paul II nie que le pape ait éprouvé des problèmes de santé, hier, au Guatemala.

PAGE A 13

### LA MÉTÉO



Maximum -6, Minimum -9

Ennuagement, possibilité d'une faible chute de neige. Demain, nuageux, moins froid. Détails page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 40

FLORIDE, 1.60 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Hydro-Québec

8.73%\* annuel composé

garanti et négociable

4743 \$ devient 16 000 \$

\*Taux sujet à changement sans préavis

659-4980  
1-800-463-0000

ScotiaMcLeod

Voir TABAC en A2 >

## LES RETOURNES

## CARCAJOU

### Tolérance zéro

Suite de la Une

« On n'est pas pressé de partir et quand on partira, le travail aura été fait », prévient l'agent Pierre Lemarbré, le porte-parole montréalais de l'opération Carcajou.

« À partir d'aujourd'hui, on roule. C'est la tolérance zéro en ce qui concerne les motards criminalisés et les personnes qui les fréquentent », explique-t-il dans une entrevue au SOLEIL.

Il lance un appel à la population: « Ne vous gênez pas pour nous donner la moindre information. Qu'il soit bien clair que ce n'est pas leurs lois qui s'appliquent mais bien notre loi, celle établie par le code criminel. »

Là-dessus, M. Lemarbré veut être bien clair: « Toutes les informations si banales soient-elles peuvent être utiles. Même si ce ne sont que les deux derniers chiffres d'une plaque d'immatriculation. Cela vaut pour le propriétaire d'un bar qui se sent menacé ou pour une personne qui constate certains mouvements dans le milieu de la drogue. »

Le policier jure de la confidentialité des renseignements obtenus par la ligne téléphonique spécialement mise en place pour l'opération Carcajou. « Nous ne sommes pas en mesure d'identifier la provenance de ces appels », insiste-t-il. Le numéro de téléphone est le même partout au Québec. Il s'agit du 1-800-659-GANG ou, si vous préférez 1-800-659-4264.

« Tout ce qui gravite à l'intérieur ou autour des bandes de motards criminalisés sera enquêtée et scrutée à la loupe », promet-il.

Les enquêtes des policiers porteront tant sur le commerce de la drogue que sur la prostitution, la protection ou le blanchiment d'argent. « C'est une guerre de pouvoirs qui est en

jeu », explique M. Lemarbré.

Il explique l'importance de la délation ou de la simple information par le fait que les policiers n'ont pas la possibilité d'infiltrer les clubs de motards. « Cela obligerait nos gens à commettre un acte criminel, ce à quoi nous nous objectons. »

Interrogé sur la nature précise des milieux criminels de Québec, l'agent Lemarbré ne s'inquiète pas du fait que le club des Hell's Angels de Saint-Nicolas n'ait pas sous sa tutelle d'autres clubs de motards comme cela est le cas à Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

« La Rock Machine n'a pas davantage de clubs-écoles. Cela ne nous a pas empêchés d'arrêter des gens qui étaient sous leur emprise dans l'Alliance et le Dark Circle »

Un document obtenu ces dernières semaines par LE SOLEIL établissait à 15 le nombre de vrais Hell's à Québec et à 19 le nombre de personnes assimilées à la Rock Machine.

Depuis le 4 octobre, le groupe Carcajou a formellement arrêté 6 Hell's Angels, 14 motards de leurs relations. Soixante-deux autres motards de clubs affiliés ont connu le même sort.

Dans le clan rival, on dénombre 13 Rock Machine, et 31 Dark Circle.

Les chiffres sont aussi impressionnants au chapitre des saisies: 59 armes de poing, 152 armes longues et militaires, 19 fusils mitrailleurs, 5 silencieux et 21 300 cartouches.

En matières d'explosifs, on dénombre 31 grenades, 1120 bâtons de dynamite, 1080 détonateurs, 2 paquets d'émulsion et 13 dispositifs électroniques.

Carcajou a aussi saisi 10 kg de cocaïne, 186 kg de haschich, 2 litres de hasch liquide, et 6 kilos de marijuana. On a aussi saisi 729 plants de pot et 2950 capsules d'aide.

## STE-FOY

### « Lynchage politique »

Suite de la Une

get, la ville peut payer le repas, le conseiller de l'opposition étant invité. Lors des assemblées régulières, tout le monde a déjà soupé avant d'entrer en comité plénier.

À Lévis, il ne se prend pas non plus de repas avant les réunions indique la secrétaire du maire, Françoise Fellice.

Au ministère des Affaires municipales, on indiquait récemment que si tous les membres du conseil de Sainte-Foy étaient invités à la réunion préparatoire, il y aurait alors comité plénier et le remboursement des repas, en sus des comptes de dépenses, serait autorisé.

Le problème, c'est que le conseiller Jean Normand, de l'opposition, n'est pas invité à ces réunions.

La mairesse Andrée Boucher a soutenu hier que la situation de sa ville était différente de celle des autres, notamment en raison de sa charte.

Elle soutient que son comité exécutif a le droit de se réunir avant les séances du conseil et d'inviter les gens qui lui sont utiles. « Ce n'est pas les personnes mais le but qui fait que le comité exécutif est en séance de travail », dit-elle.

Elle ajoute que contrairement à certaines municipalités, la réunion préparatoire est nécessaire à Sainte-Foy en raison de l'importance de l'ordre du jour.

Mme Boucher a écrit en journée au nouveau ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, pour lui faire part du contexte qui prévaut à Sainte-Foy et des coups bas qui sont selon elle dirigés à son endroit. Elle aimerait pouvoir le rencontrer en février ou mars pour faire le point avec lui.

La mairesse en veut par ailleurs au ministre Guy Chevrette de ne pas avoir pris la peine de l'entendre avant de donner des cartouches à ses opposants avec une lettre apparemment porteuse de reproches. « Il y a apparence d'une opération de lynchage politique, mais je vais prouver que nous agissons en toute légalité. »

## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale.....	3 à 7
Le Québec et le Canada.....	8 à 12
Le Monde.....	13 et 14

## CAHIER B

Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4, 5, 8
Opinions.....	6 et 7

## CAHIER C

Magazine.....	1 et 2
Ce soir à la télé.....	2
Arts et spectacles.....	3 à 5
Votre agenda.....	4
Annonces classées.....	6 à 9
Décès.....	9 et 10

## CAHIER D SPORTS

Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

## SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-02-96

8-2-8

9-7-2-7

## BANCO

tirage du 06-02-96

2-7-9-12-13-15-16-20-26-30-31-34-

46-48-51-53-59-61-65-66

## TABAC

### Mal à l'aise

Suite de la Une

ligne le responsable de Coeur-Vie, le Dr Pierre Carrier.

Un programme similaire a été mis de l'avant il y a quelques années dans la région de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata. Les responsables sont à l'analyse des résultats. Celui mis de l'avant dans Charlevoix s'échelonna sur cinq ans.

La Régie régionale a également versé 71 000 \$ à Signal Jeunesse, de Baie-Saint-Paul, un programme qui vise à aider les étudiants et les travailleurs de la commission scolaire du Gouffre à cesser de fumer. L'institution vient de décréter ses écoles blanches et il y sera strictement interdit de fumer à compter du début de la prochaine année scolaire.

La lutte au tabagisme donne également lieu à des chevauchements fédéral-provincial puisque Ottawa, par l'entremise de Santé Canada, vient de verser 61 000 \$ au Club bon coeur pour cardiaques de Charlevoix. L'organisme utilisera l'argent pour la mise sur pied d'ateliers et d'un programme de parrainage pour aider les gens à écraser.

Toutes ces subventions ont été rendues publiques en l'espace d'une dizaine de jours.

La présidente du Club bon coeur, Mme Francine-Thibeault-Anctil, avoue qu'elle est un peu mal à l'aise devant la situation. Elle soutient qu'il faudra une excellente coordination entre les divers programmes pour ne pas arriver à l'effet contraire à celui recherché. « Il y a maintenant un danger, c'est que nos bonnes actions prennent l'allure d'un harcèlement auprès des fumeurs qui pourraient devenir complètement hermétiques au message. »

## FILLES

### En liberté

Suite de la Une

turber son arrière-petite-fille que des plaintes ont commencé à surgir jusqu'à ce que l'ensemble de la famille décide d'en finir une bonne fois pour toutes.

Malgré tout ce qu'il a fait, il demeure encore avec la mère de ses dix enfants.

Le juge Tremblay a hésité longtemps avant de remettre en liberté le vieillard en attendant les représentations pour sentence le 27 mars. Ce n'est finalement que grâce à un billet de médecin présenté par son avocat, Me Michel Boudreault, que le vieillard n'a pas entrepris son séjour en prison.

Au cours des derniers mois, un octogénaire et un autre septuagénaire ont été condamnés dans la région pour des crimes semblables perpétrés sur de longues périodes. Les sentences ont oscillé entre quatre ans de pénitencier dans un cas et deux ans moins un jour de prison dans l'autre, pour tenir compte de son état de santé dit précaire.

# Le choix le plus brillant continue de nous éblouir.



Cette année avec la Tercel, Toyota remporte pour la 9<sup>e</sup> fois en 14 ans, le prix le plus prestigieux en matière de qualité automobile au Canada.

Louez une Tercel SD 96 à partir **199\$** par mois/48 mois

Depuis 1983, la remise annuelle du Trophée de la meilleure voiture usagée par la CAA<sup>md</sup> célèbre le véhicule qui a surpassé tous les autres par sa fiabilité, son coût de fonctionnement économique et le taux de satisfaction élevé de ses propriétaires. Cette année, c'est au tour de l'excitante Tercel (Modèles 92, 93, et 94), notre véhicule le plus économique, de remporter les grands honneurs. Merci à nos clients qui prouvent encore une fois que la qualité n'a rien à voir avec un prix exorbitant, mais plutôt avec le nom Toyota.



md Marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.



# TOYOTA



**CRÉDIT TOYOTA**

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota validées uniquement sur les modèles Tercel SD AC31K-AA 1996 neuves, vendues au détail et livrées aux clients admissibles avant le 29 février 1996. \*En location d'une location bail de 48 mois avec comptant de 790 \$ ou reprise d'un montant équivalent. Un dépôt de garantie remboursable de 2526 et le premier versement mensuel exigés au moment de la location du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Tercel SD AC31K-AA: coût total de la location, 10 300 \$; prix de l'option d'achat, 3 942,84 \$. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 16 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire: 7 \$/km pour la Tercel. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immobilisation, transport, frais de préparation et taxes en vigueur en sus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

**Banque Scotia**  
Chaque année est importante.  
Reer Scotia  
(418) 691-2675

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

**Hydro-Québec**  
834%\* annuel, composé garanti et négociable  
5 006\$ devient 12 000\$  
\*Taux sujet à changement sans préavis

889-4960  
1-800-463-8006  
ScotiaMcLeod

QUÉBEC

# Saint-Roch, futur quartier « in »

## Une étude suggère de revitaliser d'abord la rue Saint-Joseph

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Saint-Roch, qui avait la réputation de quartier malfamé, de berceau de la criminalité, de la drogue et de la prostitution de la région, est en voie de devenir le prochain quartier « in » en ville.

C'est ce que déclare M. Martin Cassista, auteur d'une « étude de revitalisation » qui a été remise à l'administration municipale l'automne dernier, mais qui n'a pas été rendue publique.

L'Association des gens d'affaires de Saint-Roch est grandement responsable de la réalisation de cette étude faite entre janvier et septembre 1995.

Ce rapport démontre que le quartier Saint-Roch n'est plus ce qu'il était il y a 15 ans. Les propriétaires d'immeubles et les résidents ont confiance en l'avenir de leur quartier.

Une étude de M<sup>me</sup> Sylvie Poirier, qui fait une maîtrise sur le développement local du quartier Saint-Roch, fait voir qu'au cours de 1992, 1993 et 1994 ce quartier a affiché une meilleure performance en investissements immobiliers, surtout dans le domaine résidentiel, que le Vieux-Limoilou, Saint-Sauveur et même Saint-Jean-Baptiste. M<sup>me</sup> Poirier conclut que Saint-Roch a une vie de plus en plus active et que ses résidents ont confiance et se mobilisent de plus en plus.

Mais tout n'est quand même pas rose. Il y a encore, note l'étude de M. Cas-



Cette portion de Saint-Joseph, entre Dorchester et Caron, devrait être déclarée « zone prioritaire », suggère Réjean Lemoine.

sista, la présence « d'éléments indésirables » au développement du quartier: drogue, prostitution, violence, criminalité.

Alors, il faut agir encore sur la revitalisation.

### LA PETITE PLACE SAINT-ROCH

L'Association des gens d'affaires et M. Cassista suggèrent de se limiter dans l'espace, de commencer par là où c'est le plus urgent: la rue Saint-Joseph Est, de Dorchester à Langelier;

les rues Caron et Saint-Vallier Est. C'est le projet « la petite place Saint-Roch ».

On y suggère des aménagements physiques, visuels et sonores.

Mais, dans un premier temps, le conseiller du quartier, M. Réjean Lemoine, propose de se limiter à la revitalisation de la rue Saint-Joseph entre les rues Dorchester et Caron.

Il demande à la ville de déclarer cette portion de rue « zone prioritaire d'interventions », afin de stimuler la

remise en état des nombreux édifices vacants de ce secteur.

M. Lemoine voudrait un programme municipal de rénovation qui bonifierait de 5000\$ le montant déjà alloué pour chaque logement rénové. Il demande aussi un crédit de taxes de trois ans sur tous les travaux de rénovation et la création d'un programme de garanties de prêts à la rénovation et l'acquisition de bâtiments.

Côté aménagements physiques, il endosse la suggestion de l'Associa-

tion des gens d'affaires de créer une « petite place » au coin de Dorchester et Saint-Joseph et une autre au coin de Saint-Joseph et Caron. Ces petites places seraient créées par le renflement des trottoirs et permettraient une terrasse pour le Café du Clocher penché et pour un éventuel restaurant qui ouvrirait au rez-de-chaussée du bureau de postes actuellement fermé.

La revitalisation de cette portion de la rue Saint-Joseph coûterait entre 200 000\$ et 500 000\$, évalue M. Lemoine.

Par ailleurs, un commerçant de cette rue déplore que l'achalandage se termine brusquement à la rue Caron. « Les gens viennent en bien moins grand nombre à l'ouest de Caron. »

Le conseiller Lemoine reconnaît que Saint-Roch est un pôle d'attraction commerciale important. Mais pour attirer les gens et améliorer l'image du quartier il faut avant tout faire en sorte qu'il n'y ait plus d'édifices abandonnés.

Seulement entre Dorchester et Caron, la rue Saint-Joseph compte six édifices majeurs vacants ou abandonnés et plusieurs autres ne sont que partiellement occupés. « Pourtant, Saint-Joseph est la rue principale du quartier » et on y trouve des bijoux d'architecture dont l'ancien bureau de poste et le cinéma Midi-Minuit que les gens d'affaires voudraient voir transformé en Maison du cinéma de Québec.

Enfin, M. Lemoine reconnaît que les gens d'affaires et les résidents doivent se mobiliser pour la réussite de la revitalisation du quartier. La ville seule ne peut y arriver.

CHUL

## Deux médecins se battent

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Le scénario, digne de la télésérie Urgence, est tout à fait vrai: deux médecins-chercheurs du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) se sont livrés une bataille à coups de poing à propos d'un différend sur leurs travaux.

La rixe n'est pas sans rappeler la tragique histoire de Valéry Fabrikant, ce professeur en génie mécanique de l'université Concordia, qui, le 24 août 1992, abattait quatre de ses collègues qu'il accusait de prendre crédit pour son travail.

« La comparaison est un peu forte », a lancé hier le président du Conseil des médecins et dentistes professionnels du CHUL, M. Jean-Thomas Michaud. « Oui il y a eu altercation, non la décision n'est pas encore prise quant à ce qui attend les deux individus. »

N'empêche que l'altercation a occasionné deux plaintes: une première à la sûreté municipale de Sainte-Foy, une seconde auprès du Comité de discipline du CHUL.

« Une plainte de voies de fait a été déposée auprès de nos services », a confirmé au SOLEIL l'agent Martin-Guy

Trépanier de la sûreté municipale. « L'enquêteur au dossier sera en mesure de livrer son rapport dans les prochains jours. »

« Le comité de discipline a produit vendredi dernier son rapport, relance le président du conseil des médecins. Il est actuellement à l'étude par les membres du conseil d'administration du CHUL qui prendront position le 14 février. »

Dans le cas où l'un des deux médecins se verrait reprocher une conduite répréhensible, le dossier sera alors soumis au conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), la nouvelle structure mise en place depuis la réforme du ministre Jean Rochon.

La sanction pourrait aller de la simple réprimande à la suspension des droits de pratique.

L'altercation entre les deux chercheurs dont plusieurs ont été témoins, semble-t-il, est survenue le 23 janvier dans un service de recherches.

Le président du CMDP ne veut surtout pas révéler le secteur d'activités dans lequel ces deux derniers oeuvraient, encore moins leurs noms. « C'est un dossier confidentiel », a-t-il précisé.

Mais un fait demeure: la bataille va rester dans les souvenirs de plusieurs. « Ça s'est terminé en coups de poing », a nettement admis un autre médecin de l'établissement.

## Les copeaux de Daishowa engraisseront les fraises de l'île

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le tas de copeaux qui servait de terrain de camping aux goélands visitant Québec, l'été, sera utilisé pour faire pousser des pommes de terre et des fraises à l'île d'Orléans.

Hier, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a annoncé le lancement d'un projet expérimental pour fertiliser avec les résidus d'écorce et de copeaux de la papetière Daishowa, les terres de l'île d'Orléans, dévastées par les pluies diluviennes, du 7 juin 1994. Une partie ira aussi sur des fermes de la Côte-de-Beaupré, frappées par l'inondation.

Les rejets de bois pourrissent sur le terrain de la compagnie depuis aussi longtemps que les années 1930. Au fil des ans, ils sont devenus compost.

Après analyses approfondies, le ministère de l'Agriculture du Québec conclut que le matériel ne contient aucun contaminant. « C'était majeur de s'assurer qu'il n'y avait aucun danger (d'empoisonnement du sol), souligne la présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord, Jacinthe Gagnon. L'île d'Orléans a sa notoriété. C'est le jardin de la ville de Québec. »

Le projet-pilote consistera à épancher, l'été prochain, 10 000 mètres cubes de ce terreau sur 20 fermes. Les fermiers investissent 20 000\$; Daishowa, 30 000\$; et 60 000\$ proviennent d'une entente fédérale-provinciale.



Depuis les années 1930, ce sont les goélands qui profitent des copeaux.

LE SOLEIL avait révélé dès novembre 1994 l'existence de ce projet à la suite d'appels d'agriculteurs. Hier, un producteur de pommes de terre de Sainte-Famille, Roland Létourneau, qui a consacré 30 000\$ pour « refaire » sa terre, s'est réjoui de recevoir les résidus. « On a souvent des engrais minéraux chimiques. Là, ce sont des engrais naturels. Ça vient de la forêt! »

L'UPA et les fonctionnaires ont insisté sur le fait que le déluge de juin 1994 est un élément déclencheur. Le sol de l'île et de la Côte-de-Beaupré est pauvre en matière organique. La montagne d'écorce de la Daishowa — 600 000 m<sup>3</sup>, minimum! — servira de compost dans tout ce secteur si le suivi environnemental ne démontre aucun problème.

Cependant, l'UPA exige que les gouvernements y mettent du leur, soit une subvention totalisant 3 millions\$. M<sup>me</sup>

Gagnon révèle que les producteurs sont prêts à consacrer 1,2 million\$ tandis que Daishowa et un donateur privé, qui ne veut pas révéler son identité, mettraient chacun 600 000\$ dans le projet.

La compagnie papetière trouve un intérêt direct dans l'opération. Son chef de l'exploitation, André Sarasin, suggère que, de toute façon, la firme doit niveler le terrain, au cas où son projet d'ajouter une machine à papier se concrétiserait.

Le tas d'écorce servait de « pouponnière » à la colonie de goélands de Québec, jusqu'à l'an dernier. Si le projet se déroule comme prévu, l'amoncellement disparaîtra en six ans, indique l'UPA.

Cela nécessitera 40 000 « voyages » de camions chargés de compost. À moins que le matériel ne soit transporté par barge de la Daishowa à l'île d'Orléans, une solution à l'étude.

LE COLLÈGE DES ANNONCEURS  
RADIO TÉLÉVISION

DEPUIS 1957

Le langage de l'expérience

• EXPRESSION ORALE  
Pose de voix  
Diction  
Lecture  
Improvisation

• ANIMATION RADIO  
Publicité  
Information  
Émission CHIK FM  
Production d'un démo

Mettez le **CART**  
dans votre CV



PROCHAINE SESSION  
DÉBUTANT LE  
5 FÉVRIER 1996

• INFORMATION TÉLÉ  
Techniques d'entrevue, nouvelles,  
émission télévision communautaire,  
reportage.

Studio d'enregistrement disponible sous la supervision d'un spécialiste.

TOUTE DERNIÈRE  
CHANCE  
COURS DÉBUTANT  
LE 10 FÉVRIER

1, Parc Samuel-Holland, bureau 141 - 1-418-687-9944

Directeurs: Simon Chouinard, Denise Verville

## SAINT-GEORGES Récompense promise

Le Groupe R.G.R. offre une récompense à quiconque fournira des informations pouvant conduire à l'arrestation des voleurs et à la restitution d'une remorque remplie de jeans, dérobée il y a une semaine en Beauce. Pour l'entrepreneur beauceron, le vol du camion, de la remorque de 48 pieds et de sa cargaison, dans la cour de l'usine, représente au bas mot, un demi million de dollars. «Il s'agit du premier vol perpétré depuis 22 ans que je suis en affaires», dit le président, M. Rolland Veilleux, ajoutant que le déductible pour les assurances est élevé, mais que, par surcroît, la disparition de la remorque dérange pour emmagasiner et livrer la marchandise. Une récompense est promise à toute personne pouvant fournir des renseignements utiles à l'avancement de l'enquête, confirme M. Veilleux. Sous peu, pour renforcer les mesures de sécurité, une clôture sera installée autour du terrain situé dans le parc industriel, à Saint-Georges ouest. Les jeans pouvant être écoulés sur le marché portent les marques Calvin Klein, Hollywood ou Guess. Toute personne permettant de retracer le camion ou son chargement peut transmettre ses informations en toute confidentialité à la Sûreté du Québec, au (418) 623-6501. L.D.

## SAINT-JOSEPH La ménopause

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les femmes vivent plus du tiers de leur vie ménopausées. Pour répondre à leurs questions, le CLSC Beauce-Centre invite le Dr Ginette Landry à prononcer une conférence à l'auditorium de la polyvalente Veilleux, le 27 février. L'activité est gratuite, mais l'inscription obligatoire au (418) 397-5722. L.D.



COLLABORATION SPÉCIALE: LUCE DALLAIRE

Depuis samedi, près de 500 personnes de tous âges s'amuse à sculpter les monuments de neige qui orneront, jusqu'au 18 février, la rue Saint-Georges à Saint-Bernard de Beauce. L'an dernier, 60 000 visiteurs ont fait de cette activité instaurée pour souligner en grande pompe les Fêtes du 150e, un succès phénoménal. Afin d'admirer les 45 sculptures sur neige réalisées cette année, des promenades en carriages seront organisées gratuitement par les propriétaires de chevaux de la municipalité hôte durant les deux prochaines fins de semaine. En se procurant le macaron officiel de Défi «monu-neige», les visiteurs, en plus d'encourager l'OTJ, à qui vont les profits, voteront pour déterminer la sculpture de leur choix, précise un des organisateurs, M. Claude Leblond. La remise des prix du concours aura lieu au Centre paroissial, le 17 février. Bienvenue à tous. L.D.

## SAINTE-AURÉLIE Signalisation additionnelle

Une présignalisation d'arrêt additionnelle sera installée au carrefour du Quatre-

Chemins de Sainte-Aurélié. La population est priée de prendre note de ces travaux de réaménagement. Selon Transports Québec, l'étude de sécurité à cette intersection ne révèle aucune anomalie et il ne s'agit pas d'un «point noir». Par contre, le comportement des conducteurs est pointé du doigt à cet en-

droit. Les automobilistes sont en effet portés à rouler à une vitesse excessive. Le ministère des Transports exercera donc un suivi à cet effet pendant six mois. Une pétition de 1813 noms réclamait une diminution de vitesse, après une collision fatale survenue l'automne dernier. L.D.

## SAINTE-FOY Hum-hum

En assemblée municipale, la mairesse Andrée Boucher a tenu à souligner lundi que, contrairement à ce qu'écrivait samedi le journaliste François Pouliot du SOLEIL, son allocation de dépenses n'était pas de 21 895\$, mais de 11 419\$. Les faits sont les suivants: à l'item «allocation de dépenses, mairesse», apparaît le montant 21 895\$. Une notule indiquant plus bas qu'en vertu de la loi, l'allocation est plafonnée à 11 419\$, l'excédent étant versé à titre de salaire. Donc, imposable.



Andrée Boucher

## PORTNEUF Carrefour jeunesse-emploi

Conscient des difficultés rencontrées par les jeunes adultes de 16 à 35 ans à la recherche d'un emploi, M. Roger Bertrand, député de Portneuf et président de l'Assemblée nationale, vient d'annoncer la formation d'un comité provisoire destiné à mettre sur pied un Carrefour jeunesse-emploi dans Portneuf. Il a réuni des représentants d'organismes provenant des secteurs scolaire, communautaire, privé, gouvernemental et régional. Les secteurs d'activités du Carrefour seront reliés à l'accueil, l'information, la formation ainsi que l'aide et l'accompagnement. «Portneuf doit se concerter pour donner vie à ce partenaire, à cet outil de développement économique et surtout de rétention de notre jeunesse dans notre belle grande région», a mentionné Roger Bertrand. M.G.

## Phyllis Lambert se joint à la Coalition pour la sauvegarde du pont de Québec

Benôit Routhier  
Le Soleil

QUÉBEC — La Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec a été incorporée récemment et l'architecte montréalaise de réputation internationale Phyllis Lambert a joint ses rangs.

La Coalition a tenu sa première assemblée générale le 1er février, assemblée composée d'une cinquantaine d'organismes. La Coalition est ainsi devenue un organisme à but non lucratif et son porte-parole Jacques Jobin a été élu à la présidence.

Le conseil d'administration est composé de 11 membres dont Mme Phyllis Lambert, M. Jacques Perreault ex-directeur général de la ville de Québec et un des pionniers de la sauvegarde du

pont; MM. Serge Coulombe et Jean Beaupré, respectivement de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy et de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Un comité exécutif est prévu ainsi que la formation de trois comités responsables de l'organisation, du financement et du jumelage du pont de Québec et du Forth Bridge en Écosse.

L'ex-ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy, a annoncé récemment que le pont de Québec avait été classé monument historique. Maintenant, la Coalition reprend ses moyens d'action pour amener les gouvernements fédéral et provincial et le Canadien National à s'entendre sur la réfection du pont, évaluée à 63 millions\$. L'organisme devrait annoncer certaines actions aujourd'hui.

**Le BINGO DU SIÈCLE LE SOLEIL**

Surveillez sur votre carte le numéro chanceux du jour.

PARTIE N° 1 7 FÉVRIER 1996 VOS NUMÉROS BINGO DU JOUR		NUMÉROS CHANCEUX DU JOUR	
49	74	B-00187881	<b>PLUS DE 38 000\$ EN PRIX</b> <b>GRAND PRIX</b> <b>25 000\$</b> RÉSERVÉ AUX ABONNÉS 7 JOURS INCLUANT 10 000\$ en ameublement 5000\$ en certificats-cadeaux d'épicerie IGA 5000\$ en placements combinés Desjardins 5000\$ voyage pour 4 personnes à Puerto Plata
60	17	B-00197131	
45	31	B-00210370	
24	6	B-00199735	
52	88	B-00381586	

**À G A G N E R**  
 CHAQUE JOUR **50\$** COMPTANT  
 CHAQUE SEMAINE **500\$** COMPTANT

**ABONNEZ-VOUS**  
 686-3344 / 1-800-463-2362  
**DOUBLEZ VOTRE PRIX**  
 Abonnez-vous au quotidien LE SOLEIL et courez la chance de gagner le double des prix en argent remis chaque jour et chaque semaine.

**PRIX QUOTIDIENS**  
 Tous les jours de la promotion (56 jours), LE SOLEIL publiera 5 numéros chanceux. Si le numéro chanceux inscrit sur votre carte de bingo correspond à un des numéros chanceux publiés dans l'annonce journalière, vous êtes admissible au tirage quotidien de 50\$ en argent (100\$ pour les abonnés 7 jours en règle du SOLEIL). Pour ce faire, communiquez avec LE SOLEIL au numéro 686-3233 le jour même, avant 16h30. Les finalistes du samedi et du dimanche auront jusqu'à midi le lundi pour s'inscrire au tirage.

**PRIX HEBDOMADAIRES**  
 Chaque carte de bingo contient 8 parties différentes (une par semaine pendant 8 semaines). Chaque semaine, vous devez encercler sur votre carte les numéros qui correspondent aux numéros publiés dans LE SOLEIL pour la partie en cours. Tous les jours de la semaine, 10 numéros seront publiés dans l'annonce journalière du SOLEIL pour la partie en cours.

Si vous avez encerclé sur votre carte les 15 numéros d'une même partie vous êtes admissible au tirage du prix hebdomadaire. Vous devez téléphoner au SOLEIL au numéro 686-3233, au plus tard à midi le lundi qui suit la fin de la partie pour prouver que vous avez les bons numéros. Les parties se joueront du samedi au vendredi. Une nouvelle partie commencera chaque samedi avec une nouvelle série de numéros publiée dans le journal.

Les cartes qui auront été modifiées, tachées ou griffonnées seront rejetées. Pour éviter la fraude, LE SOLEIL conservera une copie de toutes les cartes distribuées.

**COUPON RABAIS**

# 50\$

de rabais sur remplacement de  
**PARE-BRISE**

(ou si possible, réparation sans frais)

**+ Lavage intérieur extérieur GRATUIT**

Nous acceptons les réclamations d'assurance. Travaux garantis à vie.

<b>OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS APPELÉZ-NOUS</b>	20 ans d'expérience ça compte Vitres et accessoires d'auto + Lave-auto	<b>A 10 minutes des ponts</b>
---	---	-------------------------------

**NEW LOOK**  
 AUTO CARREFOUR INC.  
**835-0404**

Lévis

Spécial **22<sup>e</sup>** anniversaire

Pour 2 personnes

22\$

Fondue parmesan  
 OU  
 Salade César  
 OU  
 Soupe de la Table  
 Filet mignon sauce au poivre  
 OU  
 Escalope de poulet à la parmigiana  
 OU  
 Crevettes à la provençale  
 Gâteau anniversaire  
 Thé - Café

Musique de danse vendredi et samedi avec le duo Luma

Régal du Roi

Brchette de poulet  
 ou Tournedos sauce poivre  
 ou Escalope de poulet sauce à la crème

12<sup>95</sup>\$

2 pour

LA TABLE  
DU  
ROI  
BRASSERIE

2360, chemin Sainte-Foy  
 Centre Innovation  
**651-9222**

## PROCÈS DE CONSTANCE ST-HILAIRE «J'étais en colère»

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — «J'étais en colère parce qu'il m'avait frappée devant Gilles mais je ne voulais pas qu'il arrive rien de grave. C'est un accident!»

C'est ainsi que Constance St-Hilaire a expliqué hier les circonstances ayant entouré la mort de son mari, Gérard Morin, en février 1995. Des contradictions sont toutefois apparues entre sa version et celle de Gilles Gasse, son ami qui a assisté à la scène.

De plus, le procureur de la couronne, M<sup>e</sup> Sabin Ouellet, l'a mise en contradiction avec ses déclarations faites aux policiers, quelques heures après le drame. À deux reprises, en effet, elle a déclaré avoir «donné un coup de couteau» à son mari, expliquant aujourd'hui que ce sont les policiers qui lui «disaient quoi dire».

D'après le témoignage de Gasse, l'atmosphère était déjà tendue lorsqu'il est arrivé chez le couple, à Charlesbourg. Comme cela lui arrivait souvent, le mari menaçait sa femme de la «faire arrêter» par les Hell's Angels, mais, selon Gasse, celle-ci ne prenait guère ces menaces au sérieux. En fait, d'expliquer l'ami, la victime voulait savoir quels hommes fréquentait sa femme et avec qui elle consommait de la cocaïne.

À un certain moment, Constance St-Hilaire reçoit deux gifles et, suivant ses termes, «revole sur le mur». C'est alors qu'elle prend un couteau dans un tiroir. «C'est assez, tu vas arrêter! J'en peux plus!», crie-t-elle à son mari.

Au juge André Trotier, hier, la cliente de M<sup>e</sup> Susy Guylaine Gagnon a déclaré avoir placé le couteau sous la gorge de son mari pour le calmer, un épisode qu'elle n'a toutefois jamais relaté aux policiers et qui a échappé à Gasse. Après qu'elle se fut reculée, Gérard Morin a enlevé ses lunettes et lui a dit: «Viens-t'en, ma tabarnak...»

«Mais, comment le coup de couteau a-t-il été donné?», a demandé avec insistance le procureur de la couronne à Constance St-Hilaire, rappelant que la plaie avait 13 cm de profondeur. «Je l'sais-tu, moé?», a-t-elle agressivement retourné la question avant d'ajouter, catégorique: «J'en ai pas donné de coup de couteau!» Peu après le drame, devant les policiers, la quadragénaire avait été plus explicite: «En fonçant vers lui, je lui ai donné un coup de couteau.»

Dans l'ensemble de son témoignage, Constance St-Hilaire a dressé un portrait extrêmement négatif de son mari, cet homme qui lui en faisait voir de toutes les couleurs en la menaçant constamment, qui lui faisait vivre des «fins de semaine d'enfer» et qui «chialait» à propos de tout et de rien, au point où, en 1992, elle lui a déjà donné un premier coup de couteau au bras parce qu'il récriminait au sujet de son steak. «Je ne voulais pas le laisser pour ne pas lui faire de peine, a-t-elle expliqué. Je n'avais pas le courage de m'en aller parce que j'aurais été gênée de dire à ma famille que j'avais manqué mon mariage.»

C'est pourquoi, depuis deux ou trois ans, elle trouvait refuge dans les bras d'un autre, un homme marié qui venait à l'occasion prendre un verre chez le couple sans que la victime ne soupçonne quoi que ce soit. Au cours des dernières années, Constance St-Hilaire et son mari sont allés de cure de désintoxication en cure de désintoxication sans qu'aucun des deux ne solutionne vraiment son problème de dépendance, à l'alcool dans les deux cas, et aussi à la cocaïne dans le cas de l'accusée.

## Le Jamaïcain retournera aux frais du transporteur aérien

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les transporteurs aériens sont responsables des passagers qu'ils embarquent et, à ce titre, c'est à eux qu'il revient de s'assurer que chacun d'eux a les autorisations nécessaires pour entrer au pays de destination.

Cette précision a été apportée lundi par M. Jean Perron, du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, après qu'un homme d'origine jamaïcaine eut tenté dimanche soir d'entrer illégalement au Canada, dont il avait été expulsé au début du mois.

L'homme a été intercepté à l'aéroport international Jean-Lesage. Les douaniers ont eu recours aux services des policiers de Sainte-Foy, car il se montrait particulièrement violent.

Au SOLEIL qui demandait qui devait assumer la facture de retour de tous ceux qui tentent de revenir en fraude au pays, le fonctionnaire fédéral a expliqué qu'il revient au transporteur aérien de payer la note. Ceci bien entendu s'il est prouvé que c'est lui qui

n'a pas pris les mesures de contrôle nécessaires.

M. Perron n'a rien voulu dévoiler du dossier ouvert dimanche, puisqu'il s'agit de données confidentielles. L'homme, qui arrivait de New York, a été conduit à la centrale du parc Victoria pour la nuit, et emmené hier à Montréal pour la suite des procédures qui conduiront à un nouveau renvoi.

Bien qu'il s'agisse d'opérations courantes pour ce ministère, son représentant ne pouvait chiffrer hier le phénomène du nombre de personnes tentant de rentrer au pays après en avoir été expulsées. Simplement, expliquait-il en quelque sorte, cela fait partie du jeu.

«Rappelez-vous notre bon ami Giuseppe Sereno», remarque narquoisement M. Perron, en référence au «caïd de Portneuf» qui, plusieurs fois après avoir été expulsé, a trouvé le moyen d'entrer en douce

au pays. Il est actuellement en prison, après avoir raté sa dernière entrée, en avril 1995. Parti du Mexique, il avait cette fois utilisé une fausse identité pour déjouer les services d'immigration à Mirabel. Il a tenu les policiers en haleine pendant 26 heures, réfugié dans son motel Le Châtillon, à Cap-Santé. Il sera renvoyé de nouveau lorsqu'il aura purgé sa peine.

«Rappelez-vous notre bon ami Giuseppe Sereno»

## Deux morts dans un chalet à La Tabatière

ANNIE ST-PIERRE  
Collaboration spéciale

■ LA TABATIÈRE — Deux motoneigistes du village de La Tabatière, en Basse-Côte-Nord, sont morts de façon tragique, lundi, dans l'incendie d'un chalet à moins de cinq kilomètres au nord de cette municipalité d'à peine 600 habitants.

Il s'agit de deux morts suspectes, selon la SQ, qui cherche les circonstances de ce drame qui affecte toute la communauté. Les victimes seraient Brent Maurice, 20 ans, et Clifford Bateman, 48 ans, qui ont quitté le village de La Tabatière, dimanche, à destination du chalet de ce dernier et n'ont pas été revus depuis ce temps.

Inquiet de leur absence, le père de M. Maurice s'est rendu sur place et a fait la macabre découverte de deux corps totalement calcinés. Les deux motoneiges leur appartenant étaient stationnées près du chalet complètement rasé par les flammes et les victimes se trouvaient à l'intérieur.

La Sûreté du Québec a été alertée, lundi soir, à la suite d'un appel logé par des policiers du poste de Blanc-Sablon, en Basse-Côte-Nord. Une enquête a été ouverte sur ces deux morts suspectes puisque les policiers ignorent si cet incendie est d'origine criminelle. Toutefois, la police préfère attendre les résultats de l'expertise judiciaire et un examen de fiches dentaires avant de confirmer l'identité des victimes.

Le coroner Richmond Monger a été avisé de ce drame qui perturbe toute

la population de La Tabatière, à 688 kilomètres à l'est de Baie-Comeau. Un enquêteur de l'escouade des crimes majeurs et un technicien en scène de crime de Baie-Comeau se sont rendus sur les lieux de cette tragédie, hier après-midi, à bord d'un avion nolisé.

On ignore les circonstances exactes de cette tragédie mortelle et aucune hypothèse n'est écartée. Le coroner Monger, qui agit pour la Basse-Côte-Nord, attend un rapport de la Sûreté du Québec. Selon lui, il pourrait s'agir de deux morts accidentelles par asphyxie, mais il n'ose pas s'aventurer trop vite sur une piste pour l'instant.

Une autopsie devrait être pratiquée, aujourd'hui ou demain, sur les deux corps des victimes qui seront transportés par avion jusqu'à un laboratoire. L'autopsie permettra d'éclaircir les policiers sur les causes de cet incendie mortel.

Il pourrait s'agir de deux décès par asphyxie

Gérard Morin lui a dit: «Viens-t'en ma tabarnak...»

Encore plus séduisante!

Pour se donner du style la duchesse de Lévy, Myriam Forest, psychologue, s'est procurée une monture Napoléon avec verres Essilor antireflets chez Richard Giguère opticien.

Toujours 50% de rabais sur une vaste sélection de montures (à l'achat d'une paire de lunettes complètes).

NAPOLÉON

ESSILOR

RICHARD Giguère opticien

Neuf succursales pour mieux vous servir

Galerie de la Capitale, Galerie de la Capitale (niveau 1 et 2), Place Fleur de Lys, Carrefour Les Saules, 1270, Chemin Ste-Foy, Mail Cap-Rouge, Carrefour Beauport, Place des Quatre-Bourgeois

NOS COMPLIMENTS, MATHIEU!

À GAGNER: 10 SÉJOURS À UN CAMP-ÉCOLE DE HOCKEY

Donnez à votre future recrue la chance de se dépasser avec le concours «Produits vedettes Nos Compliments». C'est facile! Du 5 au 16 février, surveillez chaque jour dans cette annonce le produit vedette «Nos Compliments» et obtenez tous les détails du concours en écoutant la station de radio CHIK-FM du lundi au vendredi à l'émission «Les demandes à Martin». À vous de jouer!

Un prix par jour comprenant: 1 séjour Camp-École - 4 billets tournoi Pee-Wee - 1 bâton de hockey.

tout rabais de tout

20% de rabais additionnel\*

tout doit être liquidé vêtements automne-hiver

\*ex: 35,99\$ - 50% = 17,99\$ - 20% = 14,39\$ (Les bas, collants, sous-vêtements, accessoires, fuques, mitaines, etc et les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.)

concept mode

dément

0-20 ans

Place Ste-Foy Place Fleur de Lys  
Place Kennedy (Lévis) Les Galeries de la Capitale

Spécialiste de vêtements pour enfant tailles 0-20 ans.

COURS D'ESPAGNOL DIFFUDI

Les cours plus complets au Québec  
Laboratoire de langues+ Audiovisuel + 30h de cours + matériel inclus  
Début: 9 février  
Inscription: 8 février de 9h30 à 18h30  
Cinéma: "APOLLO 13" sous-titre en espagnol, présenté le vendredi 9 février à 18h30  
Réservez au 682-3617  
880, Père-Marquette  
Places limitées

NOS COMPLIMENTS

Valide jusqu'au 31 mars 1996. Limite d'un bon par achat.

50% DE RABAIS à l'achat de:

TARTE SURGELÉE NOS COMPLIMENTS 1,25 kg

HORIZON INTERNATIONAL REDEMCO

IGA

LE SOLEIL

HOCKEY PEE-WEE

chik 99.9 énergie

CENTRE DE FORMATION

L'ENTRÉE DU HOCKEY

## EN BREF

## BLACK LAKE

Le maire veut démissionner  
et se refaire une santé

Le maire de Black Lake, Jacques Bélanger, envisage de démissionner ce mois-ci. Il est en congé de maladie de la mairie depuis novembre. Malgré son absence du conseil municipal, M. Bélanger continuait toutefois d'occuper son emploi régulier à la société minière LAB Chrysotile. « Mon état de santé s'est amélioré, mais il faudra que je prenne une décision, après cinq années passées à cumuler deux fonctions, alors que mes responsabilités au travail augmentent de plus en plus », a-t-il déclaré. D'ailleurs, le premier magistrat de Black Lake prendra une semaine de vacances chez LAB Chrysotile afin de bien réfléchir à son avenir en politique municipale. « Une chose est certaine, cette décision sera la mienne et n'aura pas été influencée par qui que ce soit », a précisé le maire. I.B.

## SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

Les maires de la MRC refusent  
l'agrandissement du Métro

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ **BREAKEYVILLE** — La belle harmonie qui règne habituellement au conseil de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière a été égratignée la semaine dernière. En effet, une majorité des maires et des représentants des huit villes qui constituent la MRC ont dit non à une demande de Saint-Jean-Chrysostome pour modifier le schéma d'aménagement de la MRC et de permettre l'agrandissement du supermarché Métro, situé sur la rue Commerciale.

Le propriétaire du commerce, le Dr Gaston Couture, se propose d'investir 3,5 millions \$ et de faire passer la superficie de son magasin de 1500 à 4000 mètres carrés. Une fois complété, le projet permettrait de créer 80 emplois.

Le maire de Saint-Jean-Chrysostome, Arthur Roberge, demandait que soit abolie la norme qui limite à 2000 mètres carrés la superficie des commerces situés en-dehors de la zone réservée aux grands établissements commerciaux et de services publics ou encore qu'elle soit portée à 4000 mètres carrés. Cette zone que l'on appelle le pôle se trouve à la tête des ponts du côté de Charny, Saint-Romuald et Bernières/Saint-Nicolas.

Seule la municipalité de Saint-Lambert de Lauzon a clairement donné son appui au maire Arthur Roberge de Saint-Jean-Chrysostome. La représentante de Breakeyville s'est dite favorable à porter le seuil à 3000 mètres carrés.

Sans opposer une fin de non-recevoir catégorique, d'autres villes ont fait valoir qu'elles n'avaient pas suffisamment d'informations pour prendre une décision éclairée à ce moment-ci.



L'agrandissement du Métro de Saint-Jean-Chrysostome créerait 80 emplois.

Plusieurs ont exprimé des craintes quant à l'avenir du pôle de développement si la MRC permet des dérogations ponctuelles chaque fois qu'une demande lui est présentée.

Le maire de Bernières/Saint-Nicolas, Richard Blondin, a de plus noté qu'une acceptation de la demande ne serait pas équitable pour ceux qui se sont conformés au schéma d'aménagement. Pour sa part, le maire de Charny, Marc Lavallée, a exprimé des doutes sur le caractère local d'un supermarché de 4000 mètres carrés. Il craint que cette grande surface draine la clientèle d'autres marchés d'alimentation des alentours.

« Ça me renverse d'entendre que les commerces d'alimentation puissent compromettre

le développement du pôle. C'est pas comme ça qu'on va développer la région », a commenté le maire Roberge, visiblement exaspéré par l'attitude de ses collègues. À son avis, ce sont plutôt les intérêts de chaque ville qui bloquent le projet d'agrandissement.

À la suggestion du maire de Saint-Rédempteur, M. Claude Boiteau, les maires ont convenu de rediscuter les normes litigieuses dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement.

Afin que ce ne soit pas uniquement une façon de renvoyer la question aux calendes grecques, le conseil de la MRC s'est fixé une date-butoir, le 15 juin prochain, pour trancher définitivement le débat.

**Capitale**  
PROGRAMME DE SATISFACTION  
- Véhicule d'occasion -

- ✓ Garantie de 12 mois ou 20 000 km minimum
- ✓ 10 jours ou 1000 km de satisfaction complète ou échange équivalent (voir modalités sur place)
- ✓ Véhicule inspecté en 95 points
- ✓ GRATUIT - mise au point valide pour 1 an
- ✓ GRATUIT - vidange d'huile, filtre, rotation des pneus pour une période de 1 an ou 20 000 km
- ✓ GRATUIT - le plein d'essence, 4 tapis et 1 caisse de lave-vitre
- ✓ Sur tous les véhicules identifiés à cet effet

- FINANCEMENT -  
- LOCATION -  
- Plus de 60 véhicules en main -

**CAPITALE DODGE CHRYSLER**  
Intersection autoroute de la Capitale  
et boul. Pierre-Bertrand  
**687-2604**



« **Des REER ?**  
**Combiner sécurité**  
**et rendement**  
**serait l'idéal !** »


**100% d'accord !**

**EXCLUSIF**  
**REER Placement combiné Desjardins**

Ce placement à grande sécurité vous offre plus de rendement potentiel.


- Une partie du capital de départ est placée en dépôt à terme à intérêt composé de manière à reconstituer le capital initial après une période donnée.
  - L'autre partie de la mise initiale est investie en fonds de placement\* dont la valeur peut fluctuer, mais qui offrent un potentiel de rendement plus élevé.
  - Le placement minimum est de l'ordre de 3 000 \$ pour un terme de 5 ans et d'environ 5 000 \$ pour un terme de 3 ans (versement unique).
  - Termes de 3, 4 ou 5 ans.
  - Les fonds de placement peuvent être retirés partiellement ou totalement en tout temps.
  - Les transferts entre Fonds Desjardins sont possibles et ce, sans frais.
- Venez à la caisse rencontrer votre spécialiste qui élaborera avec vous la meilleure stratégie pour diversifier votre portefeuille d'épargne REER.

\* Les Fonds Desjardins et les Fonds Diversifiés Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Les parts des Fonds Desjardins et des Fonds Diversifiés Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Trustco Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins. La valeur de ces parts est soumise aux fluctuations du marché.

 La caisse populaire  
Desjardins

**ÉPARGNE et PLACEMENT**  
**Desjardins REER**

LA GAMME DE REER LA PLUS COMPLÈTE SUR LE MARCHÉ. LES MIEUX PLACÉS POUR VOUS CONSEILLER.

 Desjardins pour s'aider soi-même

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

GRATUITÉ DU BETASERON

# Danielle Chouinard reste optimiste

## Elle a rencontré l'entourage du ministre Rochon, mais mise surtout sur les pourparlers avec la compagnie Berlex

LISE LACHANCE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La jeune mère de 31 ans atteinte de sclérose en plaques, Danielle Chouinard, est sortie optimiste hier soir d'une rencontre de deux heures avec les représentants du ministre Jean Rochon concernant la gratuité d'un nouveau médicament, le Betaseron.

Ceux qui l'accompagnaient et que LE SOLEIL a interrogés à l'issue de la rencontre, soit le représentant de la Société canadienne de la sclérose en plaques, Miklos Fulop, et un patient atteint de cette affection, Richard Lemire, se sont dits optimistes eux aussi.

**« Je ne lâche pas, ce médicament me fait du bien »**

En fait, Mme Chouinard et ceux qui l'épaulent fondent des espoirs sur la rencontre qui doit avoir lieu, demain, entre des membres de l'entourage du ministre Rochon et des représentants de la compagnie pharmaceutique Berlex qui produit le Betaseron.

« Je ne lâche pas, je ne perds pas espoir. Si ce médicament me fait du bien, il en fera aussi aux autres victimes de la sclérose en plaques », lance avec conviction la Gaspésienne, toute fière d'annoncer que l'évaluation neurologique reçue hier matin de son médecin, le Dr Claude Bélanger, est « merveilleuse ».



Danielle Chouinard, photographiée avec deux de ses trois filles.

COLLABORATION SPÉCIALE: GILLES GAGNÉ

MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

La jeune femme prend bien soin de préciser que le Betaseron ne guérit pas la terrible maladie, responsable de la dégénérescence du système nerveux central mais, précise-t-elle, il en atténue les effets.

« En quatre mois, il a beaucoup amélioré ma qualité de vie en augmentant la sensibilité dans mes mains et mes pieds, en me donnant un meilleur équilibre, de sorte que je peux marcher plus facilement », dit-elle.

Mère de trois filles de 12, 10 et 6 ans, Danielle Chouinard se bat comme une lionne pour que le Betaseron soit inscrit sur la liste des

médicaments remboursables par la Régie de l'assurance-maladie du Québec aux personnes âgées et aux prestataires de l'aide sociale.

Le hic, c'est que cette thérapie coûte 17 000 \$ par année (à vie) et que, selon le Comité consultatif de la pharmacologie, ses effets bénéfiques sont marginaux et de courte durée.

Précisons que le médicament, vendu dans les pharmacies canadiennes depuis novembre dernier, n'est pas prescrit dans tous les

cas. Il s'adresse aux malades atteints de sclérose en plaques rémittente, c'est-à-dire celle qui se manifeste par poussées-rémissions.

« Il faut que deux poussées aient été confirmées durant les deux dernières années », note Mme Chouinard. Autre caractéristique: le Betaseron n'est pas indiqué pour les plus de 50

ans. Quelque 50 000 Canadiens, dont 12 000 Québécois, souffrent de la sclérose en plaques. Selon les spécialistes, environ un malade sur trois serait candidat au Betaseron.

**Elle se bat pour inscrire le Betaseron sur la liste des médicaments remboursables**

EN BREF

Programme de génie mécanique

Pour répondre aux besoins des entreprises de la région beauceronne, le Centre universitaire des Appalaches offrira à l'automne, à Saint-Georges, par le biais de l'université Laval, un programme de génie mécanique axé sur la production. Une des particularités du programme est la possibilité pour les étudiantes et étudiants de faire des stages crédités et rémunérés aux sessions d'été. L.D.

**Casino de Charlevoix**  
Tentez votre chance!  
14, 16, 18 février, aller-retour en autocar **15\$**  
VOYAGES SOLANGE GOULET  
626-8966 • 681-1456 • 657-2004

**BESOIN D'UN CONSULTANT ?**  
**200 CONSULTANTS AUTONOMES**  
Tarifs à la portée de votre budget  
**PLUS DE 100 PROFESSIONS REPRÉSENTÉES**  
RÉSEAU de SERVICES INC.  
2300, Léon-Harmel, bur. 200  
Québec (Québec) G1N 4L2  
683-9999

4X4 Jeep Cherokee 1996  
**18 995\$**  
TAXES, TRANSPORT EN SUS  
**GOSSSELIN**  
ST-NICOLAS 831-2050



Mille et une façons d'exprimer son amour



# EXPOhabitat

ÇA DONNE DES IDÉES!

**9 AU 18 FÉVRIER 1996**

Lieu: Patinodrome de Sainte-Foy, boul. Charest, sortie Blaise-Pascal

Des nouveautés, des primeurs, des consultations gratuites, des pièces aménagées et une foule d'informations indispensables à votre habitation. Expo habitat offre toujours plus pour l'habitation.

**Plein d'idées**

115, rue du Parc, Saint-Rédempteur (20<sup>e</sup> arrêt, sortie 311, à Bernières après le viaduc, rue Chaudière, suivre les indications)

**LA MAISON EXPO HABITAT 1996**  
Construite par Maurice Bilodeau inc. et aménagée par Version III Design, elle est évaluée à plus de 155 000 \$ et mise à prix à 103 000 \$. Si vous avez l'idée de l'acheter, sachez qu'elle sera vendue au plus offrant à la clôture du salon. *Faites votre offre!*

**SCHL CMHC**  
Forum rénovation en collaboration avec la SCHL, l'option-rénovation - salles de bains - Crane ou encore les conseils gratuits en rénovation des architectes de la Clinique d'Architecture de Québec et des spécialistes en financement de Desjardins constituent quelques-unes de nos idées originales et concrètes pour vous.

**DES IDÉES DE DÉCORATION!**  
Des pièces entièrement décorées, des bureaux à domicile et le Grand Prix Téléboutique Bell du design sauront vous en mettre plein la vue!

**DES IDÉES INNOVATRICES!**  
Pour vos loisirs: du cinéma-maison sur mesure par Paramount. Pour innover chez vous, des produits innovateurs et révolutionnaires seront présentés à la Place des Innovations.

**Heures et coûts**

**HEURES D'OUVERTURE DU SALON EXPO HABITAT QUÉBEC 1996 ET DE LA MAISON EXPO HABITAT** (située au 115, rue du Parc, à Saint-Rédempteur)

- Vendredi 9 février: 18 h à 22 h
- Samedi 10 février: 11 h à 22 h
- Dimanche 11 février: 11 h à 18 h
- Lundi 12 au jeudi 15 février: 17 h à 22 h
- Vendredi 16 février: 13 h à 22 h
- Samedi 17 février: 11 h à 22 h
- Dimanche 18 février: 11 h à 18 h

Les guichets ferment à 21 h 30.

**ADMISSION**

- Adultes: 8 \$ (taxes incluses)
- 60 ans et plus: 7 \$ (taxes incluses)
- Étudiants: 7 \$ (taxes incluses)
- 12 ans et moins: Gratuit

POUR INFORMATION: APCHQ - RÉGION DE QUÉBEC  
**Tél.: (418) 682-3353**

Gagnez 2 billets d'avion pour la Floride grâce au CAA QUÉBEC!

LIEU: Patinodrome de Sainte-Foy: 2955, rue Watt (boul. Charest, sortie Blaise-Pascal)

AUTOROUTE GARDIST  
AUTOROUTE DUPLESSIS  
BLAISE PASCAL  
WATT  
PATINODROME SAINTE FOY  
AUTOROUTE HENRY IV

TELE 4 LE SOLEIL CITE

# LE QUÉBEC LE CANADA

## 2 millions de mètres carrés inutilisés dans les écoles du Québec

Un espace qui équivaut à 700 écoles primaires et coûte 40 millions \$

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Deux millions de mètres carrés, soit l'équivalent de 700 écoles primaires, demeurent inutilisés dans des écoles québécoises. C'est une situation qui coûte 40 millions \$ en fonds publics.

Le ministère de l'Éducation a des comptes à recevoir de 189 millions \$ de la part d'anciens étudiants qui n'ont pas remboursés leurs dettes d'études.

Quelque 22 millions \$ ont été versés en trop à des étudiants par le biais de prêts et de bourses dont les montants ont dépassé le maximum permis par la loi.

Voilà quelques-unes des dépenses futiles qui ont été mises en évidence hier, devant une commission parlementaire où comparait le sous-ministre de l'Éducation, Pierre Lucier.

À une époque de restrictions budgétaires, M. Lucier a admis que son ministère versait 40 millions \$ par année à diverses commissions scolaires pour entretenir des écoles ou

parties d'écoles excédentaires par rapport au nombre d'élèves inscrits.

Sur la base qu'une école primaire comptant 12 classes couvre environ 3000 mètres carrés, on en arrive à une surface équivalente à 700 écoles primaires, a calculé le député libéral de Marquette, François Ouimet.

Uniquement sur l'île de Montréal, on compte 165 bâtiments scolaires en trop. Quelque 146 d'entre eux ont cependant été loués ou prêtés à des organismes ne faisant pas partie du réseau de l'éducation.

Le député de Marquette a fait remarquer que les commissions scolaires ne sont pas incitées à vendre les

locaux inutilisés puisque le produit de la vente ne leur revient pas, mais va au ministère de l'Éducation. Il propose des mesures incitatives pour que les commissions scolaires puissent plus facilement se départir des écoles excédentaires.

Les prêts et bourses  
Quant aux comptes à recevoir du ministère, ils s'élèvent à 189 millions \$.

Il s'agit pour la plupart de prêts que les étudiants négligent de rembourser et que le gouvernement assume

**Le gouvernement a versé 5,6 millions \$ en trop en prêts et bourses à des étudiants**

après avoir lui-même remboursé l'institution financière prêteuse. Le sous-ministre Lucier a expliqué que les efforts de perception ont été augmentés l'an dernier, ce qui a permis de hausser de 20 millions \$ à 32 millions \$ les sommes récupérées.

Le ministère de l'Éducation envisage l'embauche d'une vingtaine de collecteurs additionnels, car un collecteur bien formé peut récupérer

jusqu'à un million de dollars par année en sommes dues à l'État.

Autre dossier: le gouvernement a versé quelque 5,6 millions \$ en trop à des étudiants dans le cadre du régime de prêts et de bourses. Les prêts-bourses auraient dû être ajustés à la baisse à cause des gains de l'étudiant pendant la période estivale.

La plupart des étudiants permettent au ministère de l'Éducation de vérifier leurs gains estivaux auprès du fisc mais 640 étudiants depuis 1978 ont été rayés du régime pour falsification de leurs revenus réels dans leur demande de prêts-bourses.

Par ailleurs, le député péquiste de Fabre, Joseph Facal, a proposé que les universités québécoises exigent des 10 000 étudiants provenant des autres provinces du Canada des frais de scolarité équivalant à ceux qu'ils paieraient dans leur propre province.

Mais le sous-ministre Lucier lui a rappelé que plusieurs de ces étudiants étaient devenus des résidents québécois et devaient donc être traités comme tel.

De plus, il pourrait y avoir reprises des universités canadiennes auprès des étudiants québécois séjournant hors du Québec.

Enfin, il faudrait songer aux étudiants français qui bénéficient du privilège de pouvoir étudier au Québec sans payer le surplus normalement exigé des autres étudiants étrangers.

Quant au député péquiste de Groulx, Robert Kieffer, il propose qu'on impose des frais additionnels pour ce qu'il a appelé le « tourisme universitaire », c'est-à-dire des étudiants qui ont un trop long cheminement à l'université à la suite de nombreux échecs.

Cette solution serait difficile, a fait valoir le sous-ministre Lucier puisque le gouvernement ne possède pas de données sur la longueur des études menées par chaque étudiant.

Le sous-ministre de l'Éducation Lucier comparait devant les députés dans le cadre de la nouvelle loi qui rend les hauts fonctionnaires imputables de leur administration devant l'Assemblée nationale.

## Trop peu d'emplois créés

Ottawa songe à adoucir la réforme de l'assurance-chômage et semonce les entreprises

HUGUETTE YOUNG  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Conscient que l'économie bat de l'aile, le ministre du Développement des ressources humaines Doug Young reconnaît que le gouvernement Chrétien n'a pas fait assez pour relancer l'emploi.

De leur côté, les grandes sociétés, elles, ont aussi une responsabilité sociale à créer de l'emploi, estime le ministre de l'Industrie John Manley.

Talonné par les chômeurs de sa circonscription, M. Young a reconnu hier qu'il faisait face à un dilemme important. Les changements proposés au régime de l'assurance-chômage ne seront pas faciles à vendre, a-t-il acquiescé.

« Les gens sont inquiets, ils sont vulnérables et c'est tout un défi », a-t-il relaté hier matin peu avant le début de la réunion du conseil des ministres.

C'est lui qui a hérité de l'épineux dossier de la réforme de l'assurance-chômage. À Tracadie, au Nouveau-Brunswick, il a été la cible de la colère des travailleurs. Environ 300 manifestants ont dressé une barricade sur la route 11 dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Une escouade anti-émeute a été obligée d'intervenir pour repousser les

manifestants qui lançaient roches et bouteilles contre les policiers.

D'autres manifestations ont éclaté à Corner Brooks, à Terre-Neuve, et à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie.

M. Young a promis d'adoucir la portée de la réforme de l'assurance-chômage mais il reconnaît d'emblée que la situation de l'emploi ne s'améliore guère.

« Le programme pour la croissance économique doit changer parce que l'année passée, la progression a été très limitée au niveau de la croissance économique aussi bien que la création d'emplois, a-t-il déploré. Je crois que les

chiffres démontrent qu'on a créé environ comme pays 90 000 emplois, ce n'est certainement pas acceptable. »

En vertu du nouveau système « d'assurance-emploi », le niveau de prestations sera calculé en fonction des heures travaillées et non des semaines travaillées, ce qui théoriquement, devrait élargir l'accès aux prestations. Or, les travailleurs saisonniers se sentent particulièrement visés car ils craignent de ne pas pouvoir accumuler suffisamment de semaines de travail consécutives pour avoir droit aux prestations.

M. Young a répété hier qu'il veut modifier cette formule et réexaminer une clause qui pénalise les chômeurs fréquents.

« Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les Canadiens décrochent des emplois que l'économie ne produit pas », a-t-il fait valoir hier.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie John Manley a exhorté les grandes sociétés qui réalisent des bénéfices considérables à faire leur part pour créer l'emploi.

« J'espère que les entreprises vont prendre leurs responsabilités afin de créer une société qui va bien marcher,

a-t-il rétorqué. C'est bon d'avoir des bénéfices. C'est le but d'une entreprise de gagner de bons profits mais je crois aussi que c'est nécessaire de voir quelles sont les répercussions sur les employés qui sont mis à pied. »

Selon un relevé du quotidien The Globe and Mail, les grandes entreprises continuent de faire des licenciements massifs tout en affichant des bénéfices astronomiques.

-General Motors a réalisé des bénéfices de 1,39 milliards \$ en 1995, mais a réduit son personnel de 2500 personnes;

-Les cinq plus grandes banques à chartre ont réalisé ensemble des bénéfices totalisant 4,9 milliards \$, mais elles ont licencié 2800 personnes;

-Bell Canada a réalisé des bénéfices de 502 millions \$, une baisse de 30 p. cent. Au courant de l'année, elle a fait 3200 mises à pied. Bell a éliminé 8000 personnes de sa feuille de paie depuis 1990 sans licenciement massif;

-Inco a réalisé des bénéfices de 227 millions \$ et a fait 2000 mises à pied;

-Petro-Canada a réalisé des bénéfices de 196 millions \$ (baisse de 25 p. cent) et a mis 564 personnes à pied.

**Les Canadiens ne peuvent décrocher des emplois qui n'existent pas**

## Deux ex-ministres de la Santé pointés du doigt par le juge Krever

TORONTO (PC) — Deux ex-ministres fédéraux de la Santé, Monique Bégin et Jake Epp, n'ont pas démontré le « leadership national » requis pour régler la crise engendrée par le fait que des milliers de Canadiens ont été infectés par le virus du sida et de l'hépatite C au milieu des années 80.

Les deux ex-ministres sont au nombre des personnes qui ont reçu un avis de la commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé, à l'effet qu'elles pourraient être visées par les travaux de l'enquête, selon un document obtenu par la Presse canadienne.

« Les efforts nécessaires pour prévenir ou enrayer la contamination... ont été reportés à plus tard et étaient insuffisants », peut-on lire dans une note transmise par le juge président des travaux de la commission, Horace Krever, au gouvernement fédéral en décembre. Dans cette lettre, le juge Krever sert un avertissement aux deux ex-ministres de la Santé et à neuf hauts fonctionnaires fédéraux notamment, leur indiquant qu'ils pouvaient éventuellement faire l'objet d'allégations de mauvaise conduite, au terme des travaux de l'enquête.

Parmi les plaintes formulées à leur endroit par le juge Krever, on découvre par exemple que: —le Comité canadien du sang « a autorisé la destruction » en 1989 d'enregistrements et de transcriptions de ses rencontres, rendant impossible



Le juge Horace Krever

leur publication;

—et qu'Ottawa n'a pas fait ce qu'il fallait pour financer adéquatement les directions et services gouvernementaux qui pouvaient contrecarrer l'action des virus mortels et assurer l'approvisionnement en sang.

M. Krever soutient dans sa lettre que les organismes chargés de l'approvisionnement en sang « n'avaient pas les ressources nécessaires et, de ce fait, ne pouvaient pas répondre adéquatement aux menaces présentées par l'hépatite B, l'hépatite C et le sida pour l'approvisionnement en sang et la qualité des produits sanguins ».

Le gouvernement fédéral a réagi en prenant des procédures légales contre la commission. La cour doit commencer à délibérer dans ce dossier à compter du 22 mai pour déterminer dans quelle mesure le juge Krever peut adresser un blâme aux personnes jugées responsables du scandale du sang contaminé.

## Les fédéraux maintiennent la pression sur Bouchard

OTTAWA (PC) — Deux ténors du gouvernement Chrétien, les ministres Marcel Massé et Lucienne Robillard estiment que Lucien Bouchard a « excité » les passions des Québécois pendant la campagne en déformant l'histoire. Mais le nouveau venu, Pierre Pettigrew, aimerait mieux tourner la page.

Selon le président du Conseil du Trésor Marcel Massé, le premier ministre Lucien Bouchard a tenu des propos « exagérés » pendant la campagne référendaire. Il faut les dénoncer vigoureusement, croit-il.

« Il est normal que le peuple du Québec puisse le juger au sujet de ce qu'il a dit. À notre avis, il a tenu des propos qui étaient exagérés et il doit être jugé pour les propos qu'il a tenus », a ajouté M. Massé.

Le ministre a précisé que la sortie en fin de semaine de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau contre M. Bouchard, suivie des attaques du chef libéral Daniel Johnson, n'était pas un effort concerté d'Ottawa. « M. Trudeau n'a pas l'habitude de parler à travers son chapeau. M. Bouchard a visiblement réagi comme quelqu'un à qui on a touché un nerf sensible... »

M. Massé n'a pas voulu donner d'exemples précis des propos « exagérés » de M. Bouchard, mais il a fait allusion indirectement au discours télévisé de l'ex-chef bloquiste Lucien Bouchard le soir du 23 octobre.

Armé d'une copie du Journal de Montréal du 6 novembre 1981, M. Bouchard a accusé M. Chrétien d'avoir isolé le Québec au cours de la nuit des longs couteaux, étape vers le rapatriement unilatéral de la constitution. Le quotidien titrait à la

une: « Lévesque trahi par ses alliés ».

Pressé de questions, M. Massé a déclaré que M. Bouchard avait souvent fait preuve de violence verbale. Le plus récent incident, c'est la déclaration du chef souverainiste voulant que le « Québec soit charcuté avec des couteaux de bouche-rie. »

La ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté Lucienne Robillard a abondé dans le même sens. « Je pense que M. Bouchard a réussi à utiliser nos émotions à ses propres fins qu'il poursuit et c'est dans ce sens-là qu'il faut être très éveillé », a-t-elle lancé en quittant la salle de réunion.

Selon elle, le premier ministre Bouchard a dépassé les bornes. « Quand une personne a eu des moments difficiles dans sa vie et que vous y revenez constamment et que vous jouez avec ses émotions, il faut regarder le sens éthique derrière ça. »

La dernière recrue du gouvernement, le ministre de la Coopération internationale Pierre Pettigrew, est d'accord que M. Bouchard a pris « une certaine liberté avec les faits historiques. »

Bien qu'il aimerait qu'on « tourne la page », il ne regrette pas que M. Trudeau « fasse contrepoids à une lecture de l'histoire ». Selon lui, c'est l'ex-premier ministre québécois René Lévesque qui a « laissé le front commun des provinces ».

M. Pettigrew pense que la nouvelle génération de Québécois qu'il représente devrait plutôt s'attarder à rebâtir la société québécoise. « Montréal est en train de subir une hémorragie, a-t-il expliqué aux journalistes. La seule façon d'arrêter cette hémorragie, c'est d'y amener une certaine stabilité politique... »



Le ministre Young à son arrivée au conseil des ministres.

## NOTES DE LESTER PEARSON Ottawa s'inquiétait, il y a 30 ans, des ententes entre Québec et la Francophonie

MANON CORNELLIER  
Presse canadienne

OTTAWA — Le désir du gouvernement Lesage, en 1965, de voir le Québec s'affirmer sur la scène internationale a poussé Ottawa à accroître ses liens culturels avec les pays francophones et à conclure un accord cadre avec la France.

Accessibles depuis hier, les notes et comptes-rendus du cabinet du premier ministre libéral Lester B. Pearson pour l'année 1965 montrent en effet que le gouvernement fédéral s'inquiétait de la multiplication des ententes conclues entre la province et des pays francophones.

« Des précédents, établis par le biais d'ententes ad hoc, s'accroissent. Ceci peut seulement améliorer les revendications et aspirations des provinces qui veulent obtenir une certaine juridiction internationale dans les domaines où elles ont le pouvoir de légiférer », écrivait le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de l'époque, M. Paul Martin père.

« La magnitude et la complexité de ce problème se sont accrues au cours des dernières années à la suite de la « renaissance » qui se déroule au Québec », ajoutait-il dans un long memorandum daté du 27 avril 1965.

En guise de solution, il préconisait la conclusion d'un accord cadre avec la France, puis la Belgique, où seraient définis les principes directeurs en matière d'échanges culturels et où seraient reconnues les prérogatives fédérales.

« En même temps, une clause de l'accord permettrait aux provinces, en conformité avec l'entente, de conclure des arrangements administratifs et pratiques de portée provinciale », précisait le ministre.

Il suggérait aussi d'accroître les budgets destinés aux échanges culturels entre le Canada et les pays francophones. Il suggérait de leur donner une importance similaire à celle accordée aux pays du Commonwealth.

Il disait comprendre le désir du Québec de vouloir se rapprocher des pays francophones et l'empressement de la Belgique et de la France d'y répondre. Mais il rappelait que ces pays le faisaient dans les règles, en tenant le Canada informé.

« Avec le temps, cependant, ces pratiques risquent d'éroder graduellement et dangereusement la position légale du Canada sur le plan international », poursuivait-il.

M. Martin niait qu'il y ait un lien avec les prises de position du gouvernement du Québec de l'époque. Cependant, sa présentation au cabinet coïncidait avec la sortie du ministre Paul Gérin-Lajoie qui déclarait, le 12 avril 1965, que les provinces étaient libres de conclure des traités internationaux quand leurs juridictions exclusives étaient en cause.

Le premier ministre québécois Jean Lesage avait renchéri en donnant en exemple un accord franco-québécois sur l'éducation.

La doctrine Gérin-Lajoie a été reprise par les souverainistes, mais a toujours été contestée par Ottawa. Ce débat a longtemps entaché les discussions autour de la création de la Francophonie et en a d'ailleurs retardé la naissance.

Lors de la réunion de son cabinet, le 26 avril 1965, le premier ministre Pearson avouait sa surprise face à la position de M. Gérin-Lajoie. Il faisait remarquer que la conclusion de l'entente Québec-France avait été autorisée par un échange de notes entre les gouvernements français et canadien.

Pour M. Martin, le pouvoir d'Ottawa de conclure des traités et l'indivisibilité de la politique étrangère canadienne ne pouvaient être remis en cause.

Au début de mai 1965, MM. Pearson, Lesage et Gérin-Lajoie se sont rencontrés à deux reprises. Le ton des rencontres, rapporte M. Pearson, est cordial mais Ottawa fait peu de progrès et conclut que Québec voudrait voir le fédéral abandonner complètement le champ des relations culturelles avec les pays francophones, lit-on dans le compte-rendu du 11 mai.

« Les discussions n'avaient pas le ton d'échanges francs entre compatriotes canadiens mais presque de négociations entre représentants de deux pays étrangers », a confié le premier ministre fédéral.

## Lyndon Johnson a fait pression sur Pearson pour que le Canada s'implique au Vietnam

JULES RICHER  
Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre canadien Lester B. Pearson a fait l'objet de pressions personnelles de la part du président américain Lyndon Johnson pour que le Canada s'implique davantage dans la guerre du Vietnam.

C'est que révèlent les procès-verbaux du conseil des ministres fédéraux de 1965, rendus publics hier, que les Archives nationales du Canada gardaient sous scellés depuis cette époque.

Pendant une visite qui l'a impressionné, et qu'il qualifie d'ailleurs « d'expérience unique », M. Pearson rencontre le président Johnson à son ranch du Texas le 15 janvier 1965.

Pendant cette visite, M. Johnson demandera à plusieurs reprises à son homologue canadien de lui indiquer « quelle sorte d'aide le Canada peut offrir au Vietnam du Sud ».

« Le président attachait clairement une grande importance à une participation du Canada là-bas sous quelque forme que ce soit », souligne M. Pearson dans le procès-verbal de la réunion.

Le premier ministre poursuit son récit en disant qu'il a rappelé à M. Johnson que le Canada n'avait pas l'intention de s'impliquer militairement dans le conflit du Vietnam, qui entre alors dans l'un de ses phases les plus actives.

Le président Johnson revient à la charge et lui explique que le Vietnam du Sud a besoin d'aide médicale. Ainsi, l'envoi de médecins militaires canadiens ou d'une unité sanitaire pourrait être grandement apprécié par le gouvernement américain.

La demande ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd.

Six mois plus tard, lors de la réunion du conseil des ministres du 28 juillet, M. Pearson affirme qu'il a une « idée ». Il se demande s'il ne serait pas possible d'envoyer un hôpital de campagne civil



Lester B. Pearson et Lyndon Johnson, lors d'une rencontre en 1968.

au Vietnam, placé sous la responsabilité de la Croix-Rouge internationale.

Il concède toutefois que les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures estiment que cette mesure présente « des difficultés ».

Ces difficultés seront confirmées lors de la réunion suivante du conseil des ministres, le 8 août. On y rapporte que la Croix-Rouge canadienne est très réticente à envoyer un hôpital de campagne au Vietnam.

Ottawa finira cependant par céder, puisqu'il débloquent l'année suivante, en 1966, une somme de 500 000 \$ pour construire et gérer un petit hôpital au Vietnam du Sud, découvert-on dans les livres consacrés au sujet.

Même si le Canada ne s'est pas impliqué militairement au Vietnam, il n'en reste pas moins que les entreprises canadiennes ont profité du conflit en vendant du matériel militaire aux États-Unis.

### IT'S TIME TO CHOOSE

La Commission scolaire régionale Eastern Québec et la Commission scolaire Greater Québec invitent les parents et les élèves à choisir une de leurs écoles pour l'année scolaire 1996-1997. Pourquoi ne pas venir nous visiter et vous rendre compte par vous-mêmes de l'atmosphère qui règne dans nos écoles et de l'expérience unique que vivent nos élèves et notre personnel. Des demandes de dérogation à l'âge d'admission seront considérées. Grâce au nouveau régime du patrimoine familial, les règles d'admissibilité à l'enseignement en anglais ont été assouplies. Informez-vous!

La période d'inscription se tiendra du 5 au 16 février 1996.

Quebec High School 945, avenue Belvédère Québec, Québec G1S 3G2 683-1953 Directrice : Jean Filtate	St-Foy Elementary School 1240, rue Green Sainte-Foy, Québec G1W 3M1 651-4396 Directeur : Andrew Aitken	Holland Elementary School 940, Ernest Gagnon Québec, Québec G1S 3R2 681-7705 Directrice : Lyse Grégoire
--	--	---

Dollard des Ormeaux School 18, rue Ladass Courcellette, Québec G0A 1R1 844-1457 Directrice : Jill Robinson	Portneuf Elementary School 35, rue Richard Cap-Santé, Québec G0A 1Y0 285-2313 Responsable d'école : Philip Joycey
--	---

Valcartier Elementary School 1748, boul. Valcartier Valcartier Village, Québec G0A 4S0 844-2233 Responsable d'école : Pamela Bown	Centre de formation Eastern Québec 3005, William Stuart Sainte-Foy, Québec G1W 1V4 654-0537 Directrice : Paulette Picard
---	--

Les écoles anglaises de nos commissions scolaires offrent des services variés afin que vos enfants bénéficient d'une éducation hors pair. Parmi ceux-ci:

- Enseignement en anglais de grande qualité
- Cours perfectionné de français langue seconde
- Français langue maternelle offert aux élèves du secondaire
- Accent mis sur les Cours de sciences et de mathématiques les plus récents
- Programmes conçus pour assurer un développement complet de l'enfant
- Techniques d'enseignement variées incluant l'apprentissage coopératif
- Programme d'alternance travail/études
- Programmes orientés vers la réussite scolaire
- Application enrichie de l'informatique à partir de la maternelle
- Exploration des arts (musique, théâtre, danse, arts visuels)
- Accès à des bibliothèques modernes
- Programme complet de sports
- Personnel dévoué
- Service de garde en milieu scolaire
- Encadrement professionnel des élèves
- Grande variété d'activités parascolaires
- Règles de conduite promouvant le respect de la personne, la résolution des conflits et le sens de la responsabilité

Notre Service de l'Éducation aux Adultes offre des cours de qualité à temps plein et à temps partiel au Centre de formation Eastern Québec:

- Programmes académiques
- Programmes professionnels: «secretarial studies, bilingual secretariat, accounting, office automation», réceptionniste bilingue en hôtellerie et «starting a business»
- Cours de langues.

Fortes de leurs 150 ans d'histoire, les écoles anglaises des commissions scolaires Eastern Québec et Greater Québec constituent un choix judicieux. Pour de plus amples informations ou pour fixer un rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nos écoles ou avec le Centre administratif au 688-8730.

SÉRIE EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1996 INCLUSIVEMENT

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE

<b>BROCOLI</b> Produit de Californie, gr. 14 97¢ chacun	<b>CHOU-FLEUR</b> Produit de Californie, gr. 12 97¢ chacun	<b>LAITUE EN POMME</b> Produit de la Californie, gr. 24, cat. no 1 97¢ chacune
<b>BANANES</b> DELMONTE, produit importé 47¢ la livre (1,04\$ le kilo)	<b>TOMATES ROUGES</b> Produit du Mexique, gr. 5XS, cat. no 1, préemballées 97¢ la livre (2,14\$ le kilo)	<b>CHAMPIGNONS</b> FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada 97¢ la chopine
<b>CAROTTES</b> sac 5 LIVRES Produit du Québec 157¢ le sac de 5 livres	<b>LAITUE ROMAINE</b> Produit de Californie, gr. 24, cat. no 1 97¢ chacune	<b>LAITUE FRISEE VERTE</b> Produit de Californie, gr. 24 97¢ chacune
<b>ZUCCHINIS</b> Produit du Mexique, préemballés 97¢ la livre (2,14\$ le kilo)	<b>PAMPLEMOUSSES BLANCS OU ROSES</b> Produit des États-Unis, gr. 48 4 pour 1.47\$	<b>ÉPINARDS</b> Produit des États-Unis, frais, sac de 10 onces (284 g) 97¢ sac 284 gr
<b>NECTARINES</b> Produit importé 167¢ la livre (3,66\$ le kilo)	<b>POIRE ANJOU OU BOSQ</b> Produit importé 97¢ la livre (2,14\$ le kilo)	<b>CHOUX DE BRUXELLES</b> Produit des États-Unis, contenant de 300 g 97¢ contenant de 300g
<b>AVOCAT HASS</b> Produit du Mexique, gr. 18 ou 20 47¢ chacun	<b>KIWIS</b> Produit de la France, gr. 46 5 pour 97¢	<b>OIGNONS</b> sac 2 LIVRES Produit du Québec 47¢ le sac de 2 livres
<b>CANTALOUPE</b> Produit importé, gr. 12 147¢ chacun	<b>LAITUE BOSTON</b> Culture hydroponique, de serre, du Québec 137¢ chacune	<b>POIVRONS VERTS</b> Produit des États-Unis, préemballés 117¢ la livre (2,58\$ le kilo)
<b>BRIE FRANÇAIS</b> Fromage importé, "Martin Collet" 647¢ la livre (14,26\$ le kilo)	<b>FROMAGE OKA</b> du Canada 647¢ la livre (14,26\$ le kilo)	<b>GRUYERE OU EMMENTAL</b> Fromage de Suisse 647¢ la livre (14,26\$ le kilo)

**11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE**

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Baillon 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Péraie 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LEVIS 51, route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344, Seigneurielle 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1196, Jean-Gauvin 872-7473	STE-FOY 2700, chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIERES 585, Route 116 831-4611
ST-ROMUALD 835, 4e Avenue 834-3232				

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

## AIDE SOCIALE

## La délation rapporte en Ontario

TORONTO (PC) — Près de 9000 personnes ont permis d'instruire des enquêtes sur de présumées fraudes commises à l'endroit de l'aide sociale en Ontario en ayant recours à une ligne téléphonique de dénonciation 1-800, depuis le mois d'octobre dernier.

Au total, 14 155 appels ont été enregistrés durant les quatre premiers mois d'opération, a indiqué un porte-parole du ministère des Services sociaux, Michael Kurts, selon qui quelque 8887 appels ont fourni assez d'informations pour mandater un représentant du ministère de mener une enquête.

« Nous avons bon espoir que ça va être un succès », a souligné M. Kurts.

Il n'y a pas encore de données quant au nombre de personnes qui pourraient être accusées ou voir leur prestation d'aide sociale réduite, a déclaré le porte-parole du ministère.

Les militants syndicaux et antipauvreté ont demandé aux citoyens, l'automne dernier, d'inonder d'appels anonymes la ligne de délation. M. Kurts a indiqué qu'on ne pouvait évaluer le nombre d'appels de ce type acheminés par la ligne 1-800 utilisée.

**Le Château Frontenac vous fait la cour...**



**Célébrez la Saint-Valentin dans votre Château... au Café de la Terrasse ou au Champlain!**

Le forfait comprend l'hébergement de luxe pour une nuit, un souper, le petit déjeuner continental pour deux personnes au restaurant et des surprises sucrées!

**Au Café de la Terrasse 189\$** **Au Champlain 255\$**

Valable pour deux personnes le soir du 14 février. Taxes et pourboires inclus.

Hôtels et Villégiatures  Canadien Pacifique

**Le Château Frontenac**

Pour information et réservation : (418) 692-3861

Pour  
VENDRE  
ton  
AUTO



LES ANNONCES  
CLASSÉES

686  
3311

Offre d'emploi

La Fondation des malades du cœur du Québec recherche des travailleurs bénévoles pour combler des postes dans plusieurs de ses champs d'activité (ex. : éducation, événements sociaux, sollicitation, travail de bureau, etc.). Les responsabilités, les exigences et l'horaire de travail sont conformes à vos talents et votre disponibilité.

Si vous êtes intéressé(e) à vous engager dans la lutte contre la première cause de décès au Québec, veuillez communiquer avec le bureau de la Fondation des malades du cœur du Québec.

Tél. (418) 942-6287  
Frais de téléphone inclus

REPRÉSAILLES À LA CHASSE AUX PHOQUES  
Les Britanniques lancent un boycott du saumon du Canada

■ LONDRES (AFP) — Une campagne a été lancée hier en Grande-Bretagne pour inciter les grandes surfaces à cesser d'acheter du saumon du Canada, en représailles à la chasse aux phoques pratiquée par les pêcheurs canadiens.



Le député travailliste Tony Banks a révélé devant la presse, hier, qu'une centaine de députés avaient signé une motion exprimant leur «révolte» face à la décision du Canada.

Jusqu'à une centaine de députés devaient signer une motion exprimant leur « profond sentiment de révolte » face à la décision du Canada en décembre d'autoriser l'augmentation du quota de captures de phoques du Groenland, a affirmé le député travailliste Tony Banks, lors d'une conférence de presse présentant la campagne.

Le Canada a décidé de faire passer le quota cette année à 250 000 têtes contre 186 000 en 1995, dans le but de préserver les réserves de cabillauds en Atlantique nord.

La Grande-Bretagne est le premier pays importateur de saumon en boîte canadien.

La campagne prévoit de projeter aux directeurs de supermarchés britanniques une vidéo montrant comment les phoques sont tués au Canada. Le film montrerait des irrégularités dans la manière dont les phoques sont abattus, selon le Fonds international pour le bien-être de l'animal (IFAW), qui l'a réalisé.

Quelque 100 000 consommateurs britanniques ont déjà écrit aux supermarchés pour protester, a affirmé Tony Banks.

« Le gouvernement canadien a massivement étendu la chasse aux phoques, affirmant qu'ils empêchent la reconstruction des stocks de pois-

sons du pays. Mais il n'existe aucune preuve scientifique de cela », a assuré Richard Moore, responsable de la campagne pour l'IFAW.

## Guy Bertrand réclame un référendum à travers le pays en 1996

QUÉBEC (PC) — Le président du mouvement ultrafédéraliste Citoyens de la nation, Me Guy Bertrand, a réclamé, hier, du gouvernement fédéral qu'il tienne un référendum pancanadien en 1996, dont la question serait : « Voulez-vous demeurer citoyens du Canada avec le Québec comme société distincte? Oui ou Non? »

S'il ne sait vraiment pas comment le reste du Canada accepterait, cette fois-ci, la notion de société distincte, Me Bertrand pense que la démarche permettrait surtout de vérifier « une fois pour toutes » le sentiment d'appartenance des Canadiens et des Québécois. « Il est temps de fai-

re place aux citoyens, de tester la température de chaque citoyen, de mesurer le désir de vivre ensemble, dit-il. L'ensemble des Canadiens sont mûrs pour reconnaître ce qu'ils ne reconnaissent pas en 1989. »

Par ailleurs, Me Bertrand a prédit un échec retentissant au premier ministre Lucien Bouchard, qui réclame la collaboration des gens d'affaires et dirigeants d'entreprises pour relancer l'économie québécoise. « Aucune compagnie sérieuse, a-t-il déclaré en conférence de presse, ne va venir s'installer au Québec tant qu'il ne renoncera pas à son projet de référendum unilatéral... »

# La force d'un partenariat Dynamique

## Des performances hors pair.<sup>MC</sup>

Faites travailler l'équipe  
Dynamique pour votre REER.

Demandez à votre conseiller financier comment les Fonds d'investissement Dynamique peuvent travailler pour vous ou composez le:

310-1234  
ou <http://www.dynamic.ca>

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds de croissance canadien Dynamique	18,3 %	23,8 %	24,9 %	10,7 %
Fonds associés Dynamique	17,5 %	15,9 %	16,3 %	---
Fonds de métaux précieux Dynamique	29,4 %	34,9 %	22,1 %	12,2 %



**FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE**

*Votre partenaire pour une performance Dynamique*

Rendements au 31 janvier 1996. Les taux de rendement correspondent au total des rendements composés historiques, incluant la variation de la valeur des parts et le réinvestissement des distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais éventuels ni des commissions. Le rendement antérieur ne permet pas toujours d'établir de prévisions pour l'avenir. La valeur des parts et le rendement fluctueront. Le prospectus simplifié de ces fonds d'investissement renferme des renseignements importants. Procurez-vous-en un exemplaire en vous adressant aux Fonds d'investissement Dynamique et prenez-en connaissance avant d'investir. <sup>MC</sup>Marque déposée de Goldman & Company Ltd.

AUTOBUS D'ÉCOLIERS

# Le Protecteur du citoyen recommande de durcir les lois du transport et de l'instruction publique

On a dénombré quelque 145 blessés en 1993

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les autobus jaunes n'ont pas causé de décès d'écoliers depuis trois ans au Québec, mais il ne faut pas conclure que les bambins sont en parfaite sécurité, affirme le Protecteur du citoyen. Daniel Jacoby recommande donc au gouvernement de durcir les lois du transports et de l'instruction publique.

Les dernières statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) démontrent que le transport scolaire a fait 145 blessés en 1993, un chiffre qui prouve que la sécurité a encore beaucoup de chemin à faire, note Me Jacoby.

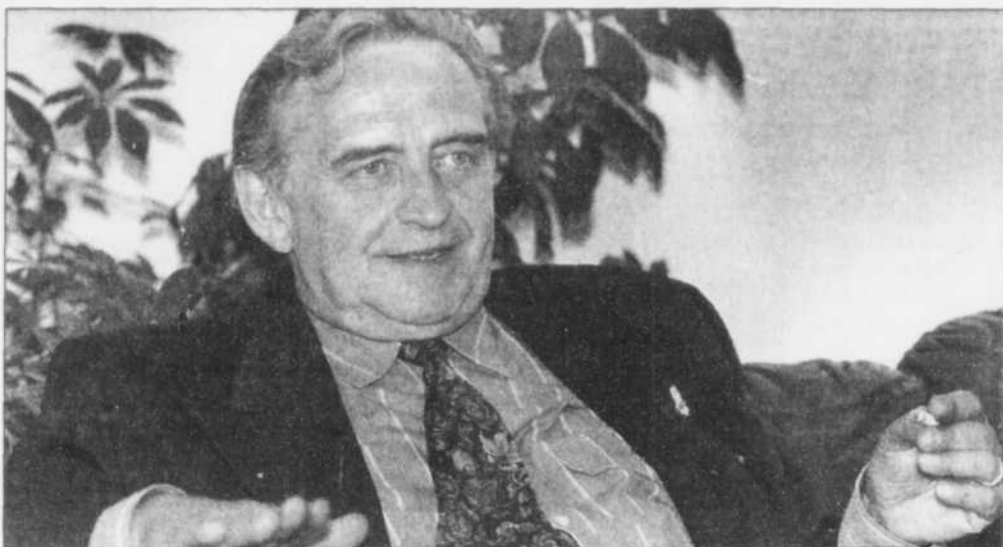
**NORMES MINIMALES**

Reprenant plusieurs recommandations du rapport du coroner Marc-André Bouliane, qui avait été tabletté en 1992, le Protecteur du citoyen souhaite que Québec édicte les normes minimales du transport d'écoliers en amendant les lois sur les transports et sur l'instruction publique.

En ce sens, les commissions scolaires auraient l'obligation de se conformer à ces règles minimales. Le Protecteur du citoyen recommande, notamment, que soient abolies toutes les traverses d'écoliers.

Lorsqu'il est impossible de se conformer à la loi, les commissions scolaires devraient alors recourir à des brigadiers pour faire traverser les enfants de moins de neuf ans. Dans d'autres cas, le conducteur de l'autobus devrait être autorisé à accompagner l'enfant d'un côté à l'autre de la rue.

Daniel Jacoby insiste beaucoup sur le renforcement de la sécurité, recommandant même que les commissions scolaires puissent mettre un terme au contrat les liant à leur transporteur privé quand celui-ci ne respec-



Daniel Jacoby soutient que l'État doit s'impliquer davantage.

te pas les directives minimales en vigueur. Comme un pavé dans la marre, le rapport de Me Jacoby arrive une semaine après le lancement des activités de l'Association du transport écolier du Québec, qui se félicitait justement de sa performance en sécurité.

Les améliorations sont louables, note Daniel Jacoby, mais l'État doit s'impliquer davantage en rendant obligatoire le programme de formation sur la sécurité routière de la SAAQ pour les enfants de cinq à huit ans.

De plus, cette formation devrait être échelonnée sur toute l'année scolaire et soumise à une évaluation régulière des apprentissages, suggère encore le Protecteur. Dans la même veine, la SAAQ doit multiplier ses campagnes de publicité durant toute l'année scolaire, et non seulement à la rentrée d'automne.

De plus, la loi sur l'instruction publique devrait obliger les commissions scolaires à s'assurer du respect des mêmes règles de sécurité le midi et lors de toute activité organisée par l'école.

La police aussi doit faire plus, ajoute le rapport, qui note que seulement 10% des automobilistes délinquants sont poursuivis pour des infractions graves, comme le fait de doubler un autobus dont les clignotants fonctionnent.

Les services de police ont la responsabilité de faire appliquer la loi de septembre à juin et doivent donc être plus rigoureux en ce qui a trait à la sécurité des écoliers, note le rapport. Daniel Jacoby recommande ainsi au ministre de la Sécurité publique de s'assurer que la Sûreté du Québec accorde, à longueur d'année scolaire, une surveillance accrue sur les itinéraires des autobus scolaires.

Enfin, le Protecteur du citoyen déplore que les associations de parents ne soient pas suffisamment présentes dans les comités de transport scolaire, malgré les dispositions de la loi à cet effet.

Il recommande que le ministère des Transports et la SAAQ soutiennent financièrement la Fédération de parents et qu'ils amendent le règlement sur les transports des élèves pour s'assurer que la présence des parents soit plus représentative au sein du comité consultatif de transport.

**Daniel Jacoby reprend plusieurs recommandations du rapport du coroner Bouliane**

## ONTARIO Un pas de plus vers la grève massive des fonctionnaires

TORONTO (PC) — Les perspectives d'une grève massive des fonctionnaires ontariens se sont amplifiées hier lorsque le syndicat de la fonction publique a conseillé à ses adhérents de rejeter l'offre contractuelle finale du gouvernement.

Selon les nouvelles propositions, des milliers de travailleurs susceptibles d'être mis à pied se retrouveraient avec une prime de départ doublée, mais avec aussi une période de préavis de congédiement réduite à six mois par rapport à 11, de façon à ce que le gouvernement puisse procéder à des suppressions d'emplois plus rapidement.

« Ils ont enrubanné les offres et y ont apposé quelques étampes aux couleurs vives pour essayer de les rendre plus attrayantes », a lancé Leah Casselman, la présidente du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario. « Nous demandons à nos membres de rejeter cette offre. »

Les 67 000 adhérents du syndicat se prononceraient sur les offres vers la fin de la semaine prochaine et pourraient être en mesure de déclencher une grève ou se retrouver avec un lock-out le 22 février, soit la veille des deux journées de protestation qu'entendent tenir les syndicats ontariens à Hamilton contre les politiques du gouvernement conservateur.

Le syndicat espère obtenir un mandat de grève fort pour convaincre le gouvernement de revenir à la table de négociation avec une meilleure offre.



## LIVRAISON GARANTIE: UNE PROMESSE

Nous avons la solution à vos problèmes de livraison! Xpresspost<sup>SM</sup> est un service de livraison locale garantie le prochain jour\* ou un service de 2 jours\* entre les centres majeurs urbains du Canada. De plus, nos enveloppes pré-payées et paquets sont disponibles en 3 formats. Il vous sera impossible de trouver un meilleur service de livraison convenable, économique et garanti — et c'est une promesse!

\*Jours ouvrables

À PARTIR DE  
**3.15\$**

Pour plus d'information sur les produits et services postaux, visitez votre comptoir postal à services complets.



COMPTOIR POSTAL AUTORISÉ À SERVICES COMPLETS

<b>COMPTOIR POSTAL BOURG-ROYAL</b> Centre d'escompte Racine 1480, 80e Rue Est CHARLESBOURG (Québec) G2L 1M0	<b>COMPTOIR POSTAL SAINT-DAVID</b> Dépense Len Inc. 4005, boul. de la Rivière-Sud LÉVIS (Québec) G6V 1K0	<b>COMPTOIR POSTAL DE NORVÈGE</b> Tabagie Rendez-vous Enr. 3280, chemin Sainte-Foy * SAINTE-FOY (Québec) G1X 1R0
<b>COMPTOIR POSTAL DU TEMPLE</b> Centre d'escompte Racine 682, avenue Royale BEAUPORT (Québec) G1E 1Z0	<b>COMPTOIR POSTAL SAINT-GEORGES</b> Provisoir 151, côte du Passage LÉVIS (Québec) G6V 5T0	<b>COMPTOIR POSTAL SHEPPARD</b> Pharmacie Champagne 1761, rue Sheppard * SILLERY (Québec) G1S 1J0
<b>COMPTOIR POSTAL LA CANARDIÈRE</b> Pharm. Uniprix Laurier Lavoie 2485, boul. Sainte-Anne QUÉBEC (Québec) G1J 1Y0	<b>COMPTOIR POSTAL PÈRE-LELIEVRE</b> Pharmacie Brousseau & Fiset 2300, boul. Père-Lelièvre QUÉBEC (Québec) G1P 2W0	<b>COMPTOIR POSTAL SAINT-LOUIS</b> Tabagie-dépanneur Naduc 2900, chemin Saint-Louis * SAINTE-FOY (Québec) G1W 2L0
<b>COMPTOIR POSTAL MONT-MARIE</b> Pharmacie Brunet 6700, rue Saint-Georges LÉVIS (Québec) G6V 4G0	<b>COMPTOIR POSTAL SAINT-FIDÈLE</b> Pharmacie Brunet 1000, 3e Avenue QUÉBEC (Québec) G1L 2X0	<b>COMPTOIR POSTAL LANGELIER</b> Pharmacie Jean Coulu 138, rue Saint-Vallier Ouest * QUÉBEC (Québec) G1K 1J0
<b>COMPTOIR POSTAL CHARNY</b> Tabagie-accommodation Charny 8032, avenue des Églises CHARNY (Québec) G6X 1X0	<b>COMPTOIR POSTAL MAIL CENTRE-VILLE</b> Zellers 550, boul. Charest Est * QUÉBEC (Québec) G1K 3K0	<b>COMPTOIR POSTAL MARIE-DE-L'INCARNATION</b> Pharmacie Uniprix 707, boul. Charest Ouest * QUÉBEC (Québec) G1N 4P0
<b>COMPTOIR POSTAL ETCHEMIN</b> Uniprix A. Blondeau 2280, boul. de la Rivière-Sud SAINT-ROMUALD (Québec) G6W 2S0	<b>COMPTOIR POSTAL ORSAINVILLE</b> Dépanneur Marc Bédard (Irving) 4045, boul. du Jardin CHARLESBOURG (Québec) G1G 1P0	<b>COMPTOIR POSTAL PLACE STE-FOY</b> Pharmacie Brunet 2562, boul. Laurier * SAINTE-FOY (Québec) G1V 1C0
<b>COMPTOIR POSTAL GALERIES CHAGNON</b> Pharmaprix 300, côte du Passage LÉVIS (Québec) G6V 6Y0	<b>COMPTOIR POSTAL SAINT-AMABLE</b> Pharmacie Dumas Enr. 425, rue Saint-Amable QUÉBEC (Québec) G1R 3B0	<b>COMPTOIR POSTAL LA PERADE</b> Pharmacie Uniprix 3440, chemin des Quatre-Bourgeois * SAINTE-FOY (Québec) G1W 4T0
<b>COMPTOIR POSTAL MGR-BOURGET</b> Provisoir 7500, boul. de la Rivière-Sud LÉVIS (Québec) G6V 6S0	<b>COMPTOIR POSTAL FLEUR DE LYS</b> Pharmacie Brunet 552, boul. Wilfrid-Hamel QUÉBEC (Québec) G1M 2S0	<b>COMPTOIR POSTAL PLAZA LAVAL</b> Papeterie Plaza Laval Enr. 2750, chemin Sainte-Foy * SAINTE-FOY (Québec) G1V 1V0
<b>SERVICE BILINGUE OFFERT À CES COMPTOIRS POSTAUX. BILINGUAL SERVICE AVAILABLE AT THESE OUTLETS.</b>	<b>COMPTOIR POSTAL PAPERIE LIBRAIRIE SEIGNEURIALE M.L.</b> 340, Seigneurielle Local P * BEAUPORT (Québec) G1C 3P9	<b>COMPTOIR POSTAL PLACE LAURIER</b> La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy 2700, boul. Laurier * SAINTE-FOY (Québec) G1V 2L8

**RÉSULTATS**  
Tirage du 96/02/06

02	07	09	12	13
15	16	20	26	30
31	34	46	48	51
53	59	61	65	66

Prochain tirage: 96/02/07  
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Vente APRÈS-INVENTAIRE



## FOURRURES

PAS DE TAXES ! sur toute la collection de fourrures à prix courants.

Sélection de fourrures

**33 1/3%** de rabais

Vison  
Modèle couturier

Manteaux 7/8  
(rat musqué, chat sauvage, castor rasé).

Castor rasé et rat musqué rasé

Chat sauvage lustré

Peaux lainées  
20% à 30% de rabais pour hommes et dames.

Pelisses  
20% à 40% de rabais sur toutes les pelisses pour dames.

50% de rabais sur toutes les pelisses pour hommes.

Lot de manteaux pour dames

**49\$**

Prix courant: 225\$ à 390\$

Coordonnés mode

50% à 70% de rabais sur une sélection.

Chapeaux de fourrure

Sélection: opossum, renard et vison à prix variés.

55\$ • 99\$ • 129\$ • 199\$

Vêtements de nuit

40% à 70% de rabais sur une sélection.

# laliberté

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT  
Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean-Lesage  
MAIL CENTRE-VILLE 525-4841

## Contraintes réclamées pour l'accès au tabac

QUÉBEC— Une loi pour protéger les non-fumeurs ne suffit pas. Il faut limiter l'accès au tabac. L'Association pour la santé publique du Québec exprime ainsi son point de vue au ministre de la Santé.

Dans son mémoire, l'organisme, qui regroupe des professionnels de la santé et des institutions de ce même milieu, suggère au ministre d'adopter une approche sociétale avec un message clair: le tabac est un produit dangereux dont il faut limiter l'accès.

Augmentation des taxes sur le tabac, perçues le plus près possible des fabricants, et mesures sévères contre ceux qui vendent des cigarettes au moins de 18 ans, sont parmi les mesures pronées par l'ASPQ. L'organisme souhaite que les pharmacies et les supermarchés n'aient plus le droit de vendre des cigarettes. Le commerce du tabac deviendrait l'affaire exclusive des dépanneurs, et il serait plus facile de les contrôler.

L'association suggère également que les taxes provenant des produits du tabac servent à des campagnes de promotion de la santé et à la compensation des coûts engendrés par le tabagisme. Les producteurs et les distributeurs devraient aussi contribuer selon le principe du pollueur-payeur.

## FERMETURE DE CENTRES DE DÉTENTION AU QUÉBEC Perreault tranchera avant mars

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC— Le nouveau ministre provincial de la Sécurité publique Robert Perreault devrait annoncer d'ici la fin du mois lesquels des 23 centres de détention du Québec il compte fermer pour remplir son mandat de compressions budgétaires. Mais d'ores et déjà, il apparaît certain que le Centre de réhabilitation de Waterloo fera partie du lot.

Hier, une cinquantaine d'employés de ce centre de l'Estrie sont venus jusqu'à Québec pour rencontrer le sous-ministre à la Sécurité publique, Florent Gagné, et le sous-ministre adjoint, Normand Carrier, histoire d'avoir l'heure juste sur les rumeurs qui courent dans le milieu correctionnel. Les deux hauts fonctionnaires ne leur ont guère laissé d'espoir.

« Nous savions en venant que vous seriez déçus, mais nous avons préféré jouer la franchise », a conclu le sous-ministre Gagné, au terme d'une rencontre qui a duré une heure et demie, dans un hôtel de Sainte-Foy.

Au SOLEIL qui l'interrogeait par la suite, M. Gagné a refusé de préciser le nom des autres établissements de détention visés. Toutefois, quand l'information sur les fermetures a été divulguée, il y en a un, différents centres ont été pointés du doigt. C'est le cas de Joliette, Cowansville, Sorel, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles et

même Rivière-du-Loup, ouvert depuis l'an dernier seulement.

Hier après-midi, le porte-parole du nouveau ministre, M. Jean Garon, soulignait toutefois qu'il s'agit d'une situation ayant évolué, et qu'elle pourrait encore bouger. Une proposition définitive sera présentée sous peu au conseil des ministres, qui prendra la décision finale.

Pour sa part, de passage sur la Côte-Nord en fin de semaine, le ministre de la Justice Paul Bégin a laissé tomber qu'il n'avait pas d'argent pour construire le nouveau centre souhaité par la population à Sept-Îles. Le centre existant est jugé inadéquat.

Hier, le sous-ministre a tout de même indiqué au SOLEIL qu'il restait cinq ou six centres dans le collimateur, en incluant celui de Waterloo. Le ministère espère abolir 10% des 3500 places actuelles. Il doit compresser ses dépenses de 19 millions \$ au cours de l'année financière qui commencera le 1er avril. Les centres de détention représentent 80% du budget du ministère.

Quant à la façon dont ce projet s'harmonisera avec le surpeuplement actuel du système carcéral provincial (peines de deux ans moins un jour), MM. Gagné et Carrier disent miser sur une nouvelle approche favorisant les mesures de réinsertion hors des murs. Pour ce faire, le ministère compte persuader les juges et avocats de la Couronne des vertus de cette approche. M. Carrier fait d'ailleurs remarquer que la criminalité a baissé de 14% depuis 1991, sans que cette donnée ne se répercute sur les détentions.

« Et si ça ne marche pas? » interrogeait un employé du centre de Waterloo, hier. Et M. Gagné de répondre, ignorant qu'une journaliste se trouvait dans la salle: « On prend un pari. Il arrive qu'on perde des paris dans la vie. Peut-être que les plus pessimistes auront raison et qu'on se cassera la gueule. Mais on veut croire le contraire. »



Robert Perreault

## Chicane « country »

L'administration américaine a déterminé hier que le Canada a fait preuve de discrimination en remplaçant une chaîne américaine de musique country par une chaîne canadienne. Le représentant au Commerce Mickey Kantor n'a annoncé aucune mesure de représailles parce que les chaînes impliquées tentent de régler le problème pacifiquement. La chaîne américaine Country Music Television et la chaîne canadienne New Country Network négocient en effet un projet de fusion. (PC)

### VILLE DE SAINT-MARIE Réservoir Saint-Joseph et travaux connexes APPEL D'OFFRES NO 3285-94 / Lot 1

LA VILLE DE SAINT-MARIE requiert des offres pour la construction d'un réservoir d'eau potable souterrain en béton armé de 5677 m<sup>3</sup>, incluant chambre de vannes et garage, l'aménagement extérieur, diverses conduites de distribution et de drainage et des travaux d'adaptation du réseau en différents endroits.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible, depuis le jeudi 1er février 1996, pour consultation et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 150,00\$ pour chaque exemplaire complet, sous forme d'un chèque visé ou mandat, payable à "Groupe GLD Inc., Experts-Conseils", en s'adressant:

- au bureau de Saint-Marie, pour toute la durée des soumissions, entre 9h et 12h et entre 13h et 16h, à l'adresse suivante: GROUPE GLD INC., EXPERTS-CONSEILS 1068, boul. Vachon Nord (bureau 203) Ville de Saint-Marie (Québec) G6E 1M6

- au bureau de Saint-Georges, pour toute la durée des soumissions, entre 8h et 12h et entre 13h et 17h, à l'adresse suivante:

GROUPE GLD INC., EXPERTS-CONSEILS 11505, 1re Avenue (bureau 200) Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 7X3

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10% de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à "Ville de Saint-Marie" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel de Ville de Saint-Marie, à l'attention de monsieur Benoît Fecteau, greffier, 270, Marguerite-Bourgeois, Ville de Saint-Marie, Québec (G6E 3C7), avant 15h, le jeudi 29 février 1996.

L'ouverture des soumissions se fera à la salle de délibération du Conseil immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Ville de Saint-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec "Groupe GLD Inc." (Tél.: 387-8191 ou 228-8041).

Donné à Ville de Saint-Marie, comté de Beauce Nord, Québec

Le 26 janvier 1996

Signé: M. Benoît Fecteau, greffier

Ville de Saint-Marie

### VILLE DE SAINT-MARIE Réservoir Saint-Joseph Conduites d'amenée et de distribution APPEL D'OFFRES NO 3285-94 / Lot 2

LA VILLE DE SAINT-MARIE requiert des offres pour la construction de conduites d'eau, sur une longueur d'environ 2100 mètres, sur le boulevard Vachon, l'avenue du Ruisseau, le boulevard Taschereau, la route Carter, la rue Bolduc, l'avenue de la Vénérandie projetée, dans le parc de la Fabrique projeté, de même que des travaux d'aqueduc, d'égouts domestique, pluvial et de voirie, sur une longueur d'environ 400 mètres sur l'avenue St-Joseph, du boulevard Larochelle au boulevard Taschereau.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible, depuis le jeudi 1er février 1996, pour consultation et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 75,00\$ pour chaque exemplaire complet, sous forme d'un chèque visé ou mandat, payable à "Groupe GLD Inc., Experts-Conseils", en s'adressant:

- au bureau de Saint-Marie, pour toute la durée des soumissions, entre 9h et 12h et entre 13h et 16h, à l'adresse suivante: GROUPE GLD INC., EXPERTS-CONSEILS 1068, boul. Vachon Nord (bureau 203) Ville de Saint-Marie (Québec) G6E 1M6

- au bureau de Saint-Georges, pour toute la durée des soumissions, entre 8h et 12h et entre 13h et 17h, à l'adresse suivante: GROUPE GLD INC., EXPERTS-CONSEILS 11505, 1re Avenue (bureau 200) Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 7X3

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10% de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à "Ville de Saint-Marie" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel de Ville de Saint-Marie, à l'attention de monsieur Benoît Fecteau, greffier, 270, Marguerite-Bourgeois, Ville de Saint-Marie, Québec (G6E 3C7), avant 15h, le jeudi 29 février 1996.

L'ouverture des soumissions se fera à la salle de délibération du Conseil immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Ville de Saint-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec "Groupe GLD Inc." (Tél.: 387-8191 ou 228-8041).

Donné à Ville de Saint-Marie, comté de Beauce Nord, Québec

Le 29 janvier 1996

Signé: M. Benoît Fecteau, greffier

Ville de Saint-Marie

# VOTEZ

## POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS

ET COUREZ LA CHANCE DE VOIR LE GALA MÉTROSTAR SUR L'UN DES 4 ENSEMBLES TÉLÉVISEUR À ÉCRAN GÉANT SONY

Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin dûment rempli dans la boîte de tirage chez votre marchand Métro ou postez-le à l'adresse suivante avant le 23 février à minuit:

- 1) Animateur/animateur de bulletin de nouvelles**  
 Bruneau, Pierre  
 Derome, Bernard  
 Durivage, Simon
- 2) Animateur/animateur d'émission d'affaires publiques**  
 Charon, Claude  
 Lépine, Jean-François  
 Mongrain, Jean-Luc
- 3) Animateur/animateur d'émission «Talk Show» variétés**  
 Benezra, Sonia  
 Charles, Gregory  
 L'Écuyer, Patrice
- 4) Animateur/animateur d'émission culturelle**  
 Bombardier, Denise  
 Paquin, Patricia  
 Pilonde, Marie
- 5) Animateur/animateur d'émission Jeux/Quiz québécoises**  
 Brathwaite, Normand  
 Charles, Gregory  
 Seny, Luc
- 6) Animateur/animateur d'émission/nouvelles de sports**  
 Mailhot, Claude  
 Martineau, Yvan  
 Pagé, Jean
- 7) Artiste d'émission d'humour**  
 Deschamps, Yvon  
 Meunier, Claude  
 Thériault, Serge
- 8) Animateur/animateur d'émission de services**  
 Lamarche, Claire  
 Le Bel, Line  
 Mongrain, Guy

- 9) Premier rôle masculin, téléromans ou miniéries québécoises**  
 Best, Jean  
 Dupuis, Roy  
 Forget, Michel  
 Pelletier, Gilles  
 Reddy, Francis
- 10) Premier rôle féminin, téléromans ou miniéries québécoises**  
 Dorval, Anne  
 Gremon, Macha  
 Louise, Hélène  
 Morin, Joëlle  
 Orni, Marina
- 11) Rôle secondaire masculin, téléromans ou miniéries québécoises**  
 Barrette, Michel  
 Charles, Gregory  
 Drainville, Martin  
 Girard, Rémy  
 Labbé, Patrick
- 12) Rôle secondaire féminin, téléromans ou miniéries québécoises**  
 Deslauriers, Julie  
 Montpetit, Pascale  
 Paquin, Patricia  
 Ruel, Francine  
 Tougas, Marie-Soleil  
 Turcot, Louise
- 13) Le MétroStar (Personnalité masculine)**  
 Derome, Bernard  
 L'Écuyer, Patrice  
 Mongrain, Jean-Luc
- 14) Le MétroStar (Personnalité féminine)**  
 Lamarche, Claire  
 Michel, Dominique  
 Orni, Marina
- 15) Artiste d'émission jeunesse**  
 Charles, Gregory  
 Robitaille, André  
 St-Cyr, Hugo

NOM: \_\_\_\_\_ SEXE:  Homme  Femme

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_ ÂGE: \_\_\_\_\_

Ne manquez pas le gala MétroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, dimanche, le 10 mars.

# LE MONDE



Lester Haring examine les dommages subis par sa camionnette et sa voiture après l'effondrement d'un abri d'auto tout neuf, sous le poids d'une masse de neige à Knoxville, dans l'État américain du Tennessee.

## L'Amérique gèle, l'Europe grelotte

■ NEW YORK (AP, Reuter) — La vague de froid venue de l'Arctique, qui en l'espace d'une semaine a coûté la vie à 89 personnes dans le centre des États-Unis, s'est déplacée vers le sud-est du pays. Le mercure continuait de multiplier les records de chute libre, au point de mettre en péril les agrumes de Floride, de faire éclater les canalisations des maisons à la Nouvelle-Orléans et de geler des bateaux de pêche à leur mouillage en Caroline du Nord.

La semaine dernière, la température était descendue jusqu'à moins 51 degrés (Celsius) à Tower, dans le Minnesota. Lundi, de nouveaux records, vieux de 110 ans, ont été battus dans le Sud avec moins 7 degrés à la Nouvelle-Orléans et moins 23 à Lynchburg, en Virginie.

En Floride, le thermomètre est allé jusqu'à afficher moins cinq degrés au beau milieu des plantations d'agrumes. Les maraîchers se sont aussitôt précipités pour asperger les arbres, allumer des feux et cueillir les oranges menacées par le gel, de façon à en tirer rapidement le jus au lieu de les voir irrémédiablement pourrir.

Quant aux touristes venus chercher

le soleil, shorts à fleurs dans la valise, ils n'en reviennent pas de trouver une eau à trois degrés, et les plages de Miami Beach sont désertes.

Pendant ce temps, les automobilistes éberlués du Mississippi se colletaient avec une couche de glace de plusieurs centimètres sur les routes du centre et le nord de l'État. Dans l'État de Washington, des avalanches ont fait s'abattre des blocs de neige et de rochers sur des autoroutes, dont deux ont dû être fermées à la circulation dans la région de Seattle.

Du nord de la Grande-Bretagne jusqu'à la mer Noire, par ailleurs une grande partie de l'Europe grelotte sous un épais manteau neigeux qui

perturbe en maints endroits la circulation et, plus généralement, l'activité économique. Les spécialistes de la météorologie s'attendent à ce que le mauvais temps continue jusqu'à la fin de la semaine.

En France, les fortes chutes de neige qui se sont abattues dans la nuit de lundi à hier sur l'ouest du pays ont fortement perturbé la circulation routière. Dans la Manche, où l'on a enregistré des chutes de neige allant jusqu'à 30 centimètres d'épaisseur, la ville de Cherbourg était bloquée hier matin, de même que la majorité des axes routiers.

En Grande-Bretagne, dans le sud de l'Écosse, un millier environ d'automobilistes ont dû passer la nuit dans leur véhicule immobilisé par la neige. Dans certaines régions d'Écosse, les chutes de neige ont atteint quelque 40 centimètres en seulement 24 heures. Quelque 125 000 foyers britanniques sont privés d'électricité, des centaines d'écoles ont dû être fermées et, sur plusieurs autoroutes, la circulation ne se fait plus que sur une file unique.

## Problèmes de santé?

### Le pape a dû écourter sa visite à Esquipulas, au Guatemala

■ GUATEMALA (AFP, AP, Reuter) — Jean Paul II a écourté hier de plus de trois heures sa visite à Esquipulas, à 150 km à l'est de Guatemala, officiellement à cause du mauvais temps, bien que certaines sources religieuses locales ont fait état de problèmes de santé.

Après avoir célébré une messe le matin devant quelque 50 000 personnes, le pape devait déjeuner en compagnie de plusieurs évêques centra-américains et présider les célébrations du 400ème anniversaire du Christ noir, un crucifix réputé miraculeux et vénéré dans toute la région, dans la basilique de cette petite ville.

C'est aussi dans cette ville, carrefour de l'Amérique centrale, entre les frontières du Honduras et du Salvador, que furent signés en 1986 les accords qui engagèrent le processus de paix en Amérique centrale.

Les traits tirés, le pape a cependant quitté Esquipulas à 13h30 locales au lieu de 16h45 sans assister à cette cérémonie, qui constituait le motif officiel de son invitation au Guatemala, et après avoir très brièvement visité l'église.

L'abbé de la basilique, Gregorio Robeau, a expliqué que le pape avait dû partir devant l'insistance des pilotes de l'hélicoptère inquiets des nuages qui s'accumulaient dans le ciel.

Le froid et de fortes rafales de vent avaient obligé le matin le pape à emprunter un hélicoptère plutôt que l'avion comme prévu, et les deux avions dans lesquels voyageaient 15 évêques et autant de journalistes avaient dû dévier de leur route et atterrir à Chiquimulas, à 30 km de là.

#### IL S'EST «SENTI MAL»

Un fonctionnaire de la basilique et une source proche de l'entourage du

pape, qui ont préféré garder l'anonymat, ont expliqué ce départ précipité en affirmant à Esquipulas que Jean Paul II s'était « senti mal ».

Qualifiant ces propos d'« irresponsables », le porte-parole du pape, Joaquín Navarro, a démenti dans un communiqué à Guatemala, après le retour du souverain pontife, que celui-ci ait eu un quelconque « problème de santé ». Il ajoutait que celle-ci était « excellente » et que le pape était « d'excellente humeur ».

« Un moine bénédictin, qui se trouvait auprès du pape et qui a préféré garder l'anonymat, a affirmé à Esquipulas que la crainte que le temps qui régnait à Esquipulas n'affecte sa santé et ne compromette sa visite au Nicaragua, au Salvador et au Venezuela a conduit à écourter son séjour ».

Jean Paul II a dit que « le temps d'Esquipulas pourrait affecter sa tournée, du fait de sa santé. Se sentant plutôt bien, il a préféré éviter une rechute », après la grippe qu'il a eu en décembre, a affirmé le religieux. Le pape a préféré ne pas prendre de risque. « Tout le monde a constaté qu'il était bien, mais il a toussé deux fois pendant la messe », a-t-il ajouté.

À son arrivée à Guatemala le pape s'est rendu à la Nonciature pour se reposer jusqu'à l'heure de la célébration de la parole qu'il devait officier à 18h00. Arrivé lundi à Guatemala, il se rend aujourd'hui au Nicaragua, demain au Salvador et entre vendredi et dimanche au Venezuela.

## Assassinat par l'ETA d'un ami de Gonzalez

SAN SEBASTIAN, Espagne (d'après AFP) — L'organisation séparatiste basque ETA a assassiné au Pays Basque, hier, un ami personnel du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, montrant ainsi sa ferme volonté de poursuivre sa campagne d'attentats meurtriers avant les législatives du 3 mars.

Fernando Mugica, un avocat de 62 ans, a été abattu d'une balle dans la nuque alors qu'il marchait, accompagné de son fils, dans une rue en plein centre de San Sebastian. Selon des témoins, le jeune homme ayant tiré sur M. Mugica, qui est décédé peu après à l'hôpital, s'est enfui à pied avec un complice en menaçant plusieurs passants.

L'attentat a été attribué par la police et tous les milieux politiques à l'ETA. En janvier 1995, cette organisation avait tué à San Sebastian, dans des conditions similaires, un responsable du Parti Populaire (PP, conservateur), Gregorio Ordóñez. Avec Mugica, l'ETA, comme très souvent dans le passé, a choisi une « cible » hautement symbolique, soulignent les autorités.

#### UN «GRAND AMI»

M. Mugica, militant historique du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir), était un ami proche du chef du gouvernement. Il avait défendu Felipe Gonzalez lorsque ce dernier était dans la clandestinité sous le franquisme. C'était « un grand ami (...) Nous avons beaucoup fait ensemble en faveur de la liberté » en Espagne, a affirmé, visiblement ému, M. Gonzalez.

Cet avocat était également le frère de l'ancien ministre de la Justice socialiste Enrique Mugica. Celui-ci, en poste de 1988 à 1991, avait été l'un des promoteurs de la politique de dispersion des détenus de l'ETA à travers le pays. L'ETA a démarré vers la mi-janvier une campagne visant à obtenir le regroupement de ses quelques 600 prisonniers dans des prisons du Pays Basque. Elle a enlevé un gardien de prison et certains de ses détenus font la grève de la faim.

## Washington lève des sanctions datant de 1989 contre la Chine

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis ont levé hier des sanctions contre la Chine prises après le massacre de 1989 de la place Tiananmen et qui bloquaient depuis cette époque la vente à Beijing de quatre satellites américains.

Annoncée par le président Bill Clinton dans une brève lettre au Congrès, cette décision concerne des satellites commerciaux pour des projets civils qui ne contribueront pas à accroître les capacités militaires de Beijing, a assuré un responsable américain, qui a requis l'anonymat.

Cette décision survient alors que les États-Unis manifestent une inquiétude croissante devant le comportement de la Chine dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne ses rapports de plus en plus tendus avec Taïwan. Lundi, la Maison-Blanche et le département d'État avaient ainsi appelé Beijing à la

retenue vis-à-vis de Taïpeh.

La presse américaine a aussi fait état de l'exportation présumée de la Chine vers le Pakistan d'équipement qui pourrait contrevenir au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

La levée de ces sanctions portant la vente de ces quatre satellites coïncide aussi avec la visite à Washington d'un vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Li Zhaoxing. Le responsable US a toutefois assuré que la décision était purement commerciale.

Les sanctions levées hier avaient été votées par le Congrès dans le cadre des lois de finances 1990 et 1991, après le massacre d'opposants par l'armée chinoise le 4 juin 1989 à Beijing. Les entreprises US ont fait ces dernières années une intense campagne pour convaincre Washington de renoncer à l'arme des sanctions, affirmant que l'économie américaine en était la principale victime.

## Paris rejette la demande d'asile du Dr Zhang Shuyun

PARIS (d'après AFP) — Le ministère français des Affaires étrangères a confirmé hier avoir rejeté une demande d'asile politique faite par Zhang Shuyun, une femme médecin chinoise qui avait été à l'origine des révélations sur la mort de milliers d'enfants dans les orphelinats chinois.

Le quotidien *Libération* faisait état, hier, de ce refus qu'il attribue à la volonté de Paris de ménager ses relations commerciales avec la Chine, où le chef de la diplomatie française Hervé de Charette se rend aujourd'hui.

Un porte-parole de son ministère, M. Yves Doutriaux, a expliqué le rejet de la demande par le fait que le consulat de France à Hong Kong avait « pu constater (...) que ni le Dr Zhang, ni sa famille n'avaient de motivation particulière pour se rendre en France ».

Il a ajouté que « les autorités françaises n'ont pas à donner suite plus avant

à cette affaire, dans la mesure où le Royaume-Uni, dans le cadre de ses responsabilités à Hong Kong, a décidé très rapidement d'accorder à Mme Zhang et à sa famille l'asile qu'elle avait demandé ».

M. Doutriaux a rappelé à ce sujet que le consul général de France à Shanghai avait pu, à sa demande, visiter l'orphelinat de cette ville où travaillait le Dr Zhang.

Il a souligné que Paris a « clairement indiqué qu'elle souhaitait que toute la lumière soit faite sur cette affaire et qu'elle était disposée, en liaison avec ses partenaires européens, à apporter son concours pour que de tels agissements ne se reproduisent plus ».

Mme Zhang avait dénoncé la politique des orphelinats chinois laissant mourir certains des enfants recueillis, politique dénoncée lors d'une émission de la BBC en janvier.

## L'ONU fait la cour à Washington

■ NEW YORK, Nations unies (d'après AFP) — Les membres de l'Union européenne (UE) se sont montrés consternés, hier, par une proposition du secrétaire général de l'ONU qui réduirait la contribution financière de pays comme les États-Unis, principal contributeur et débiteur d'une organisation au bord de la banqueroute.

« Je suis choqué », a déclaré le représentant de l'Italie à l'ONU, M. Paolo Fulci, qui s'y est déclaré complètement opposé. « Qui va payer ? ».

Le diplomate a souligné que l'UE finançait déjà 35 % du budget ordinaire de l'ONU et a manifesté son inquiétude quant à une éventuelle augmentation de cette contribution.

M. Fulci a précisé parler en son nom personnel, mais d'autres diplomates européens préférant garder l'anonymat ont manifesté des réactions similaires.

« Ce serait un changement fondamental », a commenté l'un d'entre eux, rappelant que l'UE a présenté, fin janvier, des propositions sur le finance-

ment de l'ONU qui conservent la notion de contribution au prorata des ressources des États membres. La contribution américaine resterait donc à son niveau actuel de 25 %.

En plus des mesures qu'il préconise pour éviter la banqueroute, M. Boutros-Ghali a proposé que la contribution d'aucun des 185 membres ne dépasse « 20 ou même 15 % » du budget ordinaire de l'organisation.

Confrontée à des arriérés de paiements des États membres de 2,3 milliards \$ pour ses deux budgets (ordinaire et opérations de maintien de la paix), dont 1,2 milliards \$ des États-Unis, l'ONU fait face à sa plus grave crise financière en 50 ans d'existence.

Dans son discours, M. Boutros-Ghali a annoncé qu'il prendrait contact personnellement avec les dirigeants des pays débiteurs pour leur demander de payer leurs arriérés, mais il a insisté aussi sur le fait que les 185 membres de l'ONU assumeront la responsabilité ultime du destin de l'organisation.

Le Congrès américain refuse d'honorer la dette des États-Unis tant que des réformes de l'organisation ne sont pas mises en place.

M. James Rubin, porte-parole de la représentante des États-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, a déclaré que son pays n'avait « pas de position » sur une éventuelle réduction de sa contribution.

Les États-Unis se sont en revanche félicités des réductions d'effectifs évoqués par le secrétaire général.

Les USA veulent sabrer

« Ce sera douloureux, comme toutes les réductions d'effectif, mais c'est de circonstance », a estimé M. Rubin, citant en exemple les « dégraissages » auxquels se livrent actuellement le gouvernement fédéral américain et les compagnies multinationales.

L'Union européenne s'est dite d'accord avec la proposition de M. Boutros-Ghali d'organiser « une session spéciale » avant septembre prochain, afin d'adopter un « plan exhaustif » de redressement, « à condition qu'il y ait un consensus sur une solution », selon l'un de ses représentants.

Lundi, le directeur de la comptabilité de l'ONU, M. Joseph Connor, a averti que l'ONU « n'aura plus de liquidités le 31 décembre 1996 » et a prévenu que le personnel de l'organisation (estimé à 14 200 personnes) verrait ses effectifs « se réduire de 10 % » en 1996 par rapport aux années 1994-95. L'endettement de l'ONU sera de 420 millions \$ à la fin de l'année, a-t-il estimé.

ÉTATS-UNIS

La Marine licencie

La marine américaine a annoncé hier le licenciement en 1996 de 15 000 de ses employés civils, dans le cadre de la réduction de ses capacités de production militaire décidées à la fin de la Guerre froide. On indique que ces réductions vont toucher environ 140 installations à travers les États-Unis, parmi lesquelles les chantiers navals de Long Beach près de Los Angeles en Californie, qui vont perdre plus de 1500 emplois. Les licenciements aux chantiers navals de Long Beach seront terminés en octobre, pour une fermeture totale un an plus tard. Ce démantèlement avait été décidé en 1995 par la commission fédérale de fermeture des bases militaires. (AFP)

Clinton sur vidéo

Une déposition de Bill Clinton devant un tribunal de l'Arkansas dans l'affaire Whitewater sera vraisemblablement enregistrée sur cassette vidéo, afin d'éviter au président des États-Unis de témoigner en personne, a affirmé hier la Maison-Blanche. Le porte-parole de M. Clinton, Michael McCurry, a, par ailleurs, estimé que Whitewater restera un problème pour les époux Clinton «aussi longtemps qu'ils vivront, en tout cas aussi longtemps qu'ils seront à la Maison-Blanche», parce que «leurs ennemis politiques sont décidés» à utiliser cette affaire à des fins politiques. (AFP)

BOSNIE

Des «criminels»

L'annonce de l'arrestation d'un général serbe bosniaque par les autorités de Sarajevo qui l'accusent d'être un criminel de guerre alors que les Serbes considèrent cette affaire comme une prise d'otage a jeté une ombre mardi sur la mise en

oeuvre du plan de paix. Le gouvernement bosniaque détient huit Serbes dont le général Djordje Djukic, chargé de la logistique, et son adjoint le colonel Aleksa Krstanovic, qu'il accuse de crimes de guerre et devait présenter hier à Sarajevo au tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI). Les dirigeants de la force de paix de l'OTAN (IFOR) sont confrontés à une situation difficile, résultant des différences d'interprétation de l'accord de paix de Dayton. Sarajevo affirme que le général Djordje Djukic est un criminel de guerre et que son arrestation est conforme à l'esprit de l'accord alors que pour les dirigeants serbes, le général a été victime d'un kidnapping qui met en danger la libre circulation décrétée à Dayton. (AFP)

TCHÉTCHÉNIE

L'Europe menacée

Djokhar Douaïev, le «président» indépendantiste tchétchène, a accusé l'Europe occidentale d'être à l'origine de la guerre en Tchétchénie et l'a menacé d'actes terroristes, au cours d'un entretien

avec des journalistes. «Les pays d'Europe occidentale sont les principaux coupables de la tragédie en Tchétchénie. La France, la Grande Bretagne, la Belgique veulent que la guerre ruine la Russie. Quant aux actes terroristes, nous allons voir. Si le besoin s'en fait sentir et que l'occasion s'y prête, nous y arriverons à Moscou et en Europe». (AFP)

# Bouclair

VOUS SOUHAITE UNE BONNE  
ST-VALENTIN

ÉPARGNEZ

**.75¢** par rouleau  
Rég. 1.49  
RUBANS PROMOTIONNELS  
ROUGE ET BLANC

**50%**

**70%** DE RABAIS  
PANIER COULEUR OR  
Offrez-lui vos chocolats, animaux en peluche, fleurs dans un beau panier de couleur or

**20%** DE RABAIS  
TOUTES LES PERLES INCLUANT: EN FORME COEUR ET "I♥U", POMPONS, CHENILLES ET FEUILLES DE MOUSSE "FUN FOAM" EN ROUGE ET BLANC.

sur nos  
IMPRIMÉS DE  
ST-VALENTIN

choix de 6 imprimés  
65% polyester, 35% coton, 115cm

**2.99**  
m

Rég. 5.99m

Idées cadeaux

faites-le vous même;  
Caleçon boxeur, Pyjama boxeur  
Nappe de table, Emballage cadeau

NOUVEAUTÉS

COLLECTIONS  
PRINTANIÈRES

venez voir nos nouveaux tissus:  
Tissus en lin, Tissus à costume coordonné, Imprimés tropicaux, Challis imprimés, Collections juvénile et plus encore...

- FILS KOBAN SAUF À SURJETEUSE
- ÉPAULETTES SAUF "IN-SHAPE"
- CISEAUX
- VELCRO AU MÈTRE

**.49¢** ch.  
CARRÉS DE FEUTRE  
ROUGE ET BLANC SEULEMENT

**33 1/3%** DE RABAIS  
ANIMAUX EN PELUCHE  
SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS SEULEMENT

**33 1/3%** DE RABAIS

Les plus bas prix  
**Garantis**  
sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%\*

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

<b>STE-FOY</b> Place Laurier (Mall Nord) 2 Magasins	<b>VANIER</b> 365, Soumande	<b>CHICOUTIMI</b> 326, boul. Des Saguenéens	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> 276, Hôtel de Ville
<b>STE-FOY</b> 990, De Bourgogne	<b>QUÉBEC</b> Galeries de la Capitale	<b>LÉVIS</b> 95, Route Kennedy	<b>RIMOUSKI</b> 36, Montée Industrielle
<b>BEAUPORT</b> 3315, rue du Carrefour	<b>NEUFCHÂTEL</b> 4100, boul. de L'Avergne	<b>ST-ROMUALD</b> 990, De la Concorde	<b>JONQUIÈRE</b> 3525, BOUL. ST-FRANÇOIS

**Gratuit!**  
Service de  
Décoration à domicile  
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!  
(418) 661-0909

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 15 fév. 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

**BANQUE DE C.V.**  
Réseau de 200 consultants recherche c.v. de personnes qualifiées de tous types:  
• professionnels • secrétaires • gestion • informatique • vente • pub • administration • etc...  
Poster C.V. ou mieux, venez remplir un formulaire standardisé  
RÉSEAU de SERVICES INC.  
2300, Léon-Harmel, bur. 209  
Québec (Québec) G1N 4L2

ACHÉTEZ EN VILLE!  
Economisez temps et argent chez MaisonNeuve  
Grand Cherokee LAREDO 96  
Très bien équipé  
399\$/mois avec 4200\$ comptant ou équivalent ou 560\$/mois sans comptant  
Location clé d'or 30 mois incluant 51 000 km 0.09¢ le kilomètre additionnel Taxes en sus.  
**MAISONNEUVE**  
Jeep Eagle  
138, Maisonneuve et 47, boul. René-Lévesque Est  
529-8135

Offrez des cœurs, des fleurs et de la douceur.  
Teleflora  
CHARLESBOURG  
Atelier Du Fleuriste Dumont Enr.  
7860, boul. Henri-Bourassa  
(418) 623-3943  
Mme S. Labaye Ltée  
1027, 3e Avenue  
(418) 524-4613  
QUÉBEC  
Bardou Fleuriste Inc.  
1664, chemin St-Louis  
(418) 527-2579  
MONTMORENCY  
Fleuriste  
31, de Champagne  
(418) 661-4230